

N° 3  
16 MARS  
2000

Page 53  
à 128

# *L*BO

BULLETIN OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

NUMÉRO  
SPÉCIAL

● EMPLOIS DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS  
ET DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS  
AU DÉTACHEMENT, À LA MUTATION  
ET AU RECRUTEMENT (ANNÉE 2000)

VOLUME 2

# EMPLOIS DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ET DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES

## VOLUME 1 - Emplois de professeur des universités

- 
- 5 Emplois de professeur des universités offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, au recrutement (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000524A)
- 
- 35 Emplois de professeur des universités offerts au recrutement en application du 3° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000525A)
- 
- 40 Emplois de professeur des universités offerts au recrutement en application du 4° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000526A)
- 
- 44 Emplois de professeur des universités offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000527A)

## VOLUME 2 - Emplois de maître de conférences

- 
- 57 Emplois de maître de conférences offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, au recrutement (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000520A)

- 115 Emplois de maître de conférences offerts au recrutement en application du 2° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000521A)
- 
- 119 Emplois de maître de conférences offerts au recrutement en application du 3° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000522A)
- 
- 122 Emplois de maître de conférences offerts au recrutement au titre des articles 61 et 63 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié (année 2000)  
A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000 (NOR : MENP0000523A)



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Pâris -  
Rédactrice en chef : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Aranhas -  
Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la  
rédaction : Martine Marquet - Préparation technique : Monique Hubert - Maquettistes :  
Laurette Adolphe-Pierre, Christine Antoniuk, Béatrice Heuline, Bruno Lefebvre, Karin Olivier, Pauline Ranck  
● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications, 110, rue de Grenelle,  
75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS : CNDP  
Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● Le B.O.  
est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT ET, EN APPLICATION DU 1° DE L'ARTICLE 26-1 DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ, AU RECRUTEMENT (ANNÉE 2000)

**NOR : MENP0000520A**

**RLR : 711-1**

**A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000**

**MEN - DPE E4 - DES B7**

---

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod. not. art. 26, 33, 34, 35 et 40-2; D. n° 93-1335 du 20-12-1993; A. du 15-12-1997*

---

**Article 1** - Les emplois de maîtres de conférences figurant en annexe A du présent arrêté, sont offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé, au recrutement.

TITRE I : MUTATION

**Article 2** - Les emplois offerts à la mutation sont des emplois susceptibles d'être vacants, pouvant être pourvus par changement d'affectation au sein de l'établissement ou réintégration après détachement ou disponibilité.

Sont admis à postuler l'ensemble de ces emplois les maîtres de conférences titulaires qui, à la date de clôture du dépôt des candidatures, ont exercé des fonc-

tions d'enseignant-chercheur pendant au moins trois ans dans l'établissement où ils sont affectés.

S'ils ne justifient pas, à cette date, de trois ans de fonctions d'enseignant-chercheur en position d'activité dans l'établissement où ils sont affectés, les candidats ne peuvent déposer une demande de mutation qu'avec l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants - chercheurs et assimilés de rang au moins égal, ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école faisant partie de l'université.

Les maîtres de conférences stagiaires peuvent postuler les emplois ouverts à la mutation dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établisse-

ment affectataire de l'emploi postulé.

Ce dossier comporte :

- 1) une demande de mutation (annexe B);
- 2) un état des services permettant d'établir l'appartenance du candidat au corps des maîtres de conférences visé à l'article 2 du présent arrêté et la durée des services effectués en position d'activité dans l'établissement d'affectation;
- 3) le cas échéant, une attestation délivrée par le chef d'établissement, justifiant de son accord et des avis favorables mentionnés au troisième alinéa de l'article 2 du présent arrêté;
- 4) un curriculum vitae (annexe C);
- 5) les travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés en annexe C;
- 6) une copie du rapport de soutenance du diplôme de 3ème cycle détenu, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible;
- 7) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) au plus tard le 14 avril 2000 à minuit, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissés des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la date de clôture des inscriptions.

## TITRE II : DÉTACHEMENT

**Article 6** - Les emplois de maîtres de conférences figurant en annexe A offerts au détachement sont des emplois susceptibles d'être vacants.

Les emplois pourvus à la suite de la procédure de mutation ou de changement d'affectation au sein de l'établissement ou de réintégration après détachement ou de disponibilité sont retirés de la liste des emplois offerts au détachement.

**Article 7** - Sont admis à faire acte de candidature au titre du détachement :

1°) les fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la dé-

signation des membres du Conseil national des universités ;

2°) les conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine;

3°) les membres des corps recrutés par la voie de l'Ecole nationale d'administration ou de l'École polytechnique;

4°) les fonctionnaires anciens élèves des écoles normales supérieures;

5°) les magistrats de l'ordre judiciaire;

6°) les membres des corps d'ingénieurs de recherche et les membres du corps des ingénieurs de recherche et de formation;

7°) les fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des maîtres de conférences et titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur;

Les candidats doivent être titulaires dans leur corps d'origine ou leur cadre d'emplois depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures.

**Article 8** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

1°) une demande de détachement (annexe B);

2°) une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 ci-dessus et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures ;

3°) pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 7 ci-dessus, une copie de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'État ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur;

4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur;

5°) un curriculum vitae (annexe C);

6°) les travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés en annexe C;

7°) une copie du rapport de soutenance du

diplôme de 3ème cycle détenu, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible.

**Article 9** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) au plus tard le 14 avril 2000 à minuit, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

**Article 10** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions.

### TITRE III : RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 1° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET DU 6 JUIN 1984 SUSVISÉ

**Article 11** - Les emplois offerts au recrutement sont des emplois susceptibles d'être vacants.

Les emplois pourvus à la suite des procédures de mutation, de changement d'affectation au sein de l'établissement, de réintégration après détachement ou disponibilité ou de détachement seront retirés des concours de recrutement. Sous cette réserve, les emplois figurant en annexe A sont ouverts au recrutement en application du 1° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 12** - Les candidats doivent être titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'État, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat.

Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités.

Ils doivent en outre être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficier d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

**Article 13** - Les candidats établissent un dossier

destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte:

1°) une déclaration de candidature (annexe B);  
2°) un exemplaire du curriculum vitae (annexe C) comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités.

3°) une copie d'une pièce d'identité avec photographie;

4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur;

5°) une attestation précisant:

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 ou en 1999, ou en 2000;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1995;

6°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés à l'article 12 ci-dessus;

7°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune, à l'exclusion de toute autre pièce:

- un exemplaire du curriculum vitae (annexe C) comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;

- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit, ou à défaut, une attestation du chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes, un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 14** - Le dossier doit être adressé, de

préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) au plus tard le 14 avril 2000 à minuit, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats qualifiés en 2000 par le Conseil national des universités, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 15** - Les services de l'établissement donnent aux candidats réceptionnés des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les seuls candidats qualifiés en 2000.

**Article 16** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats admis à poursuivre le concours.

Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C).

**Article 17** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 7 juin 2000 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 18** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, au plus tard le 28 juin 2000 par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 19** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 21 juin au 28 juin 2000 inclus.

À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé

classe selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 20** - À défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique et leur prénom;
- le cas échéant, leur nom marital;
- leur date de naissance;
- leur adresse personnelle;
- pour chaque emploi: l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maîtres de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours;
- le numéro d'identification qui leur a été communiqué à la suite de la reconnaissance de leur qualification.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 21** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 18 ci-dessus.

**Article 22** - Le directeur des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, ainsi que ses annexes, au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er mars 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délegation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE OFFERTS À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT ET, EN APPLICATION DU 1° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ, AU RECRUTEMENT

S = emploi susceptible d'être vacant

1<sup>ère</sup> section : Droit privé et sciences criminelles

U. Aix-Marseille-III: 0070 S  
 U. Aix-Marseille-III: 0073  
 U. Aix-Marseille-III: Institut de sciences pénales et de criminologie d'Aix-en-Provence: criminologie: 0879  
 U. Aix-Marseille-III: 0906  
 U. d'Amiens: 0487  
 U. d'Amiens (institut universitaire de technologie d'Amiens): Droit privé: 0914  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique: 0165  
 U. des Antilles-Guyane: Guyane: 0424  
 U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie Bordeaux IV): 0389  
 U. de Pau (institut universitaire de technologie de Bayonne): Droit commercial, droit du travail: 0505 S  
 U. Bordeaux-IV: 0016  
 U. Bordeaux-IV: 0163  
 U. Bordeaux-IV: 0240  
 U. Bordeaux-IV: 0290  
 U. Bordeaux-IV: 0380  
 U. de Caen: 0005  
 U. de Caen: 1402  
 U. Clermont-Ferrand-I: Droit de la santé: 1233  
 U. de Corte: 0091  
 U. de Dijon: 0187  
 U. de Dijon: 0982  
 U. de Chambéry: Droit privé: 0548  
 U. Grenoble-II: 0288  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 1er octobre 2000, Droit de la famille, incapacités, droit notarial: 0282

U. Lille-II: 0074  
 U. Lille-II: 1015  
 U. d'Artois: Douai, Droit privé: 0243  
 U. d'Artois: Douai, Droit privé: 0300  
 U. d'Artois: Arras: 0368  
 U. d'Artois: Douai, Droit privé: 0375  
 U. du Littoral: 0516  
 U. de Valenciennes: 0499  
 U. de Limoges: 0826  
 U. de Limoges: 0827  
 U. Lyon-II: 0625  
 U. Lyon-III: 0062  
 U. Lyon-III: 0246  
 U. Lyon-III: Droit comparé: 0539  
 U. Montpellier-I: 0189  
 U. Montpellier-I: Droit privé: 0981  
 U. Montpellier-III: Nîmes, Droit privé: 0588  
 U. de Perpignan: 0079  
 U. Nancy-II: 0104  
 U. Nancy-II: 0762  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): Droit de l'information, de la communication, de la presse, de la publicité et de la propriété littéraire et artistique: 0184  
 U. du Mans: Droit du travail: 0299  
 U. de Nantes: Droit privé: 0398  
 U. d'Angers: 0374  
 U. d'Angers: 1149  
 U. de Nice: 0294  
 U. de Toulon: Droit des affaires, droit social: 0172  
 U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon): Draguignan: 0294  
 U. d'Orléans: 0895  
 U. de Tours: 0144 S  
 U. Paris-I: 0118  
 U. Paris-I: Droit social: 0125  
 U. Paris-I: 0286  
 U. Paris-I: Droit privé économique et social: 0490 S  
 U. Paris-I: Droit judiciaire privé: 0613  
 U. Paris-I: Droit fiscal: 1045  
 U. Paris-I: Droit social: 1134  
 U. Paris-II: 0115  
 U. Paris-II: 0116  
 U. Paris-II: 0121



- U. Paris-II: 0123  
 U. Paris-II: 0144  
 U. Paris-II: 0312  
 U. Paris-II: 0352  
 U. Paris-IX: 0095  
 U. Paris-IX: 0097  
 U. de Poitiers: 0932  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): Niort, Droit privé: 1604  
 U. de Reims: 1258  
 U. Rennes-I: 0589  
 U. Rennes-I: 1157  
 U. Rennes-I: 1420  
 U. de Bretagne Sud: Vannes, Droit privé et droit des affaires: 0358  
 U. de La Réunion: 0320  
 U. de La Réunion: Le Tampon: 0341  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0099  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen): Droit privé: 0703 S  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen): Droit des affaires: 1285  
 U. de Mulhouse: Droit des affaires: 0475  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Mulhouse): et 2e section, Droit fiscal: 0054 S  
 U. Strasbourg-III: 0222  
 U. Strasbourg-III: 0274  
 U. Toulouse-I: 0068  
 U. Toulouse-I: 0512  
 U. Toulouse-I: 0516  
 U. Paris-X: Droit privé général: 0922  
 U. Paris-X: Droit privé général: 1050  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Sceaux): 0874  
 U. de Cergy-Pontoise: 1er novembre 2000: 0016  
 U. de Cergy-Pontoise: Droit privé, droit commercial: 0135  
 U. de Cergy-Pontoise: Droit privé, droit anglais: 0247  
 U. de Cergy-Pontoise: 1er octobre 2000: 0452  
 2<sup>e</sup> section: Droit public  
 U. Aix-Marseille-III: 0143  
 U. Aix-Marseille-III: 0153  
 U. Aix-Marseille-III: Droit fiscal comparé sino-européen: 0840 S  
 U. des Antilles-Guyane: Guyane: 0432  
 U. de Besançon: 0989  
 U. de Pau: Bayonne: 0041 S  
 U. Bordeaux-IV: 0377  
 U. Bordeaux-IV: Droit comparé: 0381  
 U. Paris-VIII: Finances publiques et droit fiscal: 0935  
 U. Paris-XIII: 0562  
 U. de Dijon: 0352  
 U. de Dijon: 1344  
 U. de Chambéry: Droit communautaire: 0534  
 U. Grenoble-II: 0737  
 U. Lille-II: 0184  
 U. Lille-II: 0284  
 U. Lille-II: 0916  
 U. d'Artois: Douai: 0461  
 U. de Valenciennes: 0582  
 U. de Limoges: 0187 S  
 U. Lyon-III: 0127  
 U. de Saint-Étienne: Roanne, Droit administratif: 0770  
 U. Montpellier-I: 0196 S  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): Droit fiscal: 0756  
 U. du Mans: 0251  
 U. de Nantes: Droit administratif: 1516  
 U. d'Angers: 0418  
 U. de Nice: Droit international et européen: 1350  
 U. de Tours: 0335  
 U. de Tours: 0745 S  
 U. Paris-I: Finances publiques, droit fiscal: 0441  
 U. Paris-I: Droit public interne: 0528  
 U. Paris-I: Droit public interne: 1027  
 U. Paris-II: 0494  
 U. Paris-IX: 0046 S  
 U. de Reims: 1090  
 U. de Reims: 1236  
 Institut d'études politiques de Rennes: Finances publiques, fiscalité: 0005  
 U. Rennes-I: 0859 S  
 U. Rennes-II: 0312  
 U. Rennes-II: 0436  
 U. de Brest: 0614

U. du Havre: 0143  
 U. de Rouen: 1er octobre 2000, Collectivités territoriales : 0287 S  
 U. de Rouen: Fiscalité communautaire: 0840  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar): 0471  
 U. Strasbourg-III: Institut d'études politiques: 0355  
 U. Toulouse-I: 0517  
 U. Toulouse-II: Droit de l'environnement: 0896  
 U. Paris-X: Droit international économique: 0369  
 U. Paris-X: Finances publiques: 1475  
 U. de Cergy-Pontoise: Droit public allemand: 0451

3<sup>e</sup> section : Histoire du droit et des institutions

U. Aix-Marseille-III: 0735  
 U. Paris-XII: 1309  
 U. Lille-II: 1019  
 U. Lyon-III: 0544  
 U. de Perpignan: 0052  
 U. de Perpignan: 0392  
 U. d'Orléans: 0894  
 U. Paris-II: 0094  
 U. Paris-II: 0205  
 U. Paris-V: 0022 S

4<sup>e</sup> section : Science politique

U. de Polynésie Française: 0020  
 Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence : Théorie formelle et quantitative: 0016  
 U. d'Amiens: 0532  
 Institut d'études politiques de Bordeaux: Sociologie politique de l'Afrique et des pays du Sud : 0004  
 U. Paris-VIII: Développement social et évaluation du social: 0122 S  
 U. Paris-XIII: 0985  
 U. Paris-XIII: 1093  
 Institut d'études politiques de Lille: 0018  
 U. de Perpignan: 0393  
 U. de Nantes: 1806  
 U. Paris-I: Communication politique: 0132  
 U. Paris-I: 0677

U. Paris-IX: 0283 S  
 U. de Reims: 0987  
 U. Strasbourg-III: Institut d'études politiques: 0269  
 U. Strasbourg-III: Institut d'études politiques, Relations internationales: 0393  
 Institut d'études politiques de Toulouse: 0012  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Guyancourt : 0484

5<sup>e</sup> section : Sciences économiques

U. de Nouvelle Calédonie: 0061  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Économie et finances internationales: 0203  
 U. Aix-Marseille-II: Aix-en-Provence, Économie du travail: 1306 S  
 U. Bordeaux-IV: 0375  
 U. Bordeaux-IV: 0376  
 U. de Caen: 0371 S  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): Lisieux: 1391  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Clermont-Ferrand : Clermont-Ferrand, Préparation aux concours de professeur des lycées d'enseignement technique et professionnel, économie générale d'entreprise et comptabilité, agrégation interne en formation continue: 0106  
 U. Clermont-Ferrand-I: 1231  
 U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon): Économie du développement : 1221  
 U. Paris-VIII: Économie générale: 0304  
 U. Paris-XIII: et 26e section, Économie mathématique : 0081  
 U. Paris-XIII: 0981  
 U. Paris-XIII: 1112  
 U. de Dijon: 0702 S  
 U. de Chambéry: Annecy, Microéconomie et économie du travail: 0535  
 U. Grenoble-II: 1er octobre 2000: 0181 S  
 U. Grenoble-II: 0185  
 U. Grenoble-II: 0187  
 U. Lille-I: 0004  
 U. Lille-I: Économie de l'information et apprentissage organisationnel: 1142  
 U. Lille-I: 1650  
 U. Lille-II: 0672

- U. Lille-II: Économie de la santé: 1016  
 U. de Limoges: 0139 S  
 U. Lyon-II: 0573  
 U. de Saint-Étienne: 0106 S  
 U. Montpellier-I: Économie générale: 0204  
 U. de Perpignan: 0394  
 U. de Nantes: Économie publique des collectivités locales: 1013  
 U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice): 1341  
 Conservatoire national des arts et métiers :  
 Économie et gestion des services de santé: 0549  
 U. Paris-I: 0368  
 U. Paris-I: 0431  
 U. Paris-I: 0624  
 U. Paris-I: Institut des sciences sociales du travail : 0988  
 U. Paris-I: Économie internationale: 1133  
 U. Paris-II: 0098  
 U. Paris-IX: 0116  
 U. Paris-IX: 0272  
 U. Paris-IX: 0286  
 U. de Poitiers: 1er octobre 2000, Méthodologie, histoire de la pensée: 0208 S  
 U. de Poitiers: Macroéconomie: 0211 S  
 U. de Poitiers: et 6e section, Niort, Banque, assurance, risque: 1625  
 U. de La Rochelle: Économie: 0345  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims): Économie des transports: 0959  
 U. Rennes-I: Économie appliquée: 1297  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Quimper): Macroéconomie, microéconomie: 0286  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Quimper): 1070  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes): 0132  
 U. de La Réunion: Le Tampon: 0337  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0113  
 U. Strasbourg-III : Économie européenne: 0210  
 U. Strasbourg-III: 0392  
 U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch): 0242  
 U. Toulouse-I: 0515  
 Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure agronomique de Toulouse): Économie rurale: 0030 S  
 U. de Cergy-Pontoise: 0007  
 U. d'Évry-Val d'Essonne: 0414  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Économie: 0046  
 6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion  
 U. d'Avignon: Système d'information et informatique de gestion: 0293  
 U. d'Avignon (institut universitaire de technologie d'Avignon): 0303  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Marketing, management international: 1189  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais): 0879  
 U. de technologie de Compiègne: 0244  
 U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou): Guadeloupe: 0399  
 U. de Besançon: Marketing, stratégies: 1180  
 U. de Besançon: Institut d'administration des entreprises : 1377  
 U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie Bordeaux IV): 0360 S  
 U. de Pau: 0091  
 U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A): Agen: 1307  
 U. Bordeaux-IV: 0115  
 U. Bordeaux-IV: 0256  
 U. Bordeaux-IV: 0382  
 U. de Caen: 0209 S  
 U. de Caen: Institut d'administration des entreprises : 1399  
 U. de Caen: Finance d'entreprises, gestion d'actifs : 1400  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Cherbourg): 0908  
 U. Clermont-Ferrand-I: Contrôle et gestion financières : 1121  
 U. Clermont-Ferrand-I: Comptabilité, contrôle, finances: 1232  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Techniques quantitatives de gestion, finances, comptabilité générale et analytique: 0396

- U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud): Informatique de gestion, systèmes d'information: 1319  
U. de Marne-la-Vallée: Gestion de projets: 0025  
U. Paris-VIII: 0302  
U. Paris-VIII (institut universitaire de technologie de Tremblay-en-France): 0946  
U. Paris-XII: Marketing et marketing international: 0827  
U. Paris-XII: Marketing: 1071  
U. Paris-XII: Finance d'entreprise: 1122  
U. Paris-XII: 1308  
U. Paris-XIII: Finance et contrôle de gestion: 0033 S  
U. Paris-XIII: 1er octobre 2000, Finance et contrôle de gestion: 0859  
U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis): Marketing: 1117  
U. de Chambéry: Marketing, management, application force de vente, hôtellerie-tourisme: 0253  
U. de Chambéry: Marketing et stratégie des entreprises internationales: 0254  
U. de Chambéry: Anancy, Finance et contrôle de gestion: 0532  
U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Anancy): Stratégie, marketing: 0223  
U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Anancy): Le Bourget du Lac, Gestion des petites et moyennes entreprises: 0523  
Institut d'études politiques de Grenoble: Marketing quantitatif et qualitatif: 0051  
U. Grenoble-II: Contrôle de gestion: 0197  
U. Grenoble-II: Finances: 0372  
U. Grenoble-II: Marketing: 0619  
U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 0364  
U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 0742  
U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence): Gestion, marketing: 0157  
U. Lille-I: 1er novembre 2000: 0197 S  
U. d'Artois: Béthune: 0466  
U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens): Marketing: 0385  
U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens): 0469  
U. de Valenciennes: Marketing, ressources humaines: 0584  
U. de Valenciennes (institut universitaire de technologie de Valenciennes): Mercatique: 0053  
U. de Valenciennes (institut universitaire de technologie de Valenciennes): Marketing, ressources humaines: 0580  
U. de Limoges: Enseignement professionnel: 0753  
U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges): Système d'information de gestion: 0834  
Institut d'études politiques de Lyon: Gestion financière: 0048  
U. Lyon-I: Sciences actuarielles: 0103  
U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A): 2083  
U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B): Marketing, distribution et commerce international: 2084  
U. Lyon-II: Gestion culturelle: 0850  
U. Lyon-II: 0922  
U. Lyon-III: Marketing et vente: 0264  
U. Lyon-III: Droit médical et droit de la santé: 0513  
U. Lyon-III: Gestion des systèmes de santé: 0530  
U. Lyon-III: Finance: 0542  
U. Lyon-III: Marketing: 0543  
U. Lyon-III (institut universitaire de technologie de Lyon III): Gestion comptable, économie d'entreprise: 0548  
U. de Saint-Étienne: 0382 S  
U. Montpellier-I: institut supérieur de l'entreprise de Montpellier: 0852  
U. Montpellier-I: 0935  
U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier): Béziers, Marketing: 0867  
U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier): 0999  
U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Nîmes): Comptabilité, contrôle: 0851  
U. de Perpignan: 1er octobre 2000: 0025 S

- U. de Perpignan (institut universitaire de technologie de Perpignan): Logistique: 0388  
 U. de Metz: 0537  
 U. de Metz: 0713  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz): Stratégie, management international: 0088 S  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz): Sarreguemines: 0709  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Longwy): 0859  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): Marketing: 0755  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie d'Epinal): Mercatique: 0649 S  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie d'Epinal): Mercatique du point de vente, distribution: 0765  
 Institut national polytechnique de Nancy: École nationale supérieure des mines de Nancy: 0366  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval): Mercatique, commerce international: 0542  
 U. du Mans: 0355  
 U. de Nantes: 0406  
 U. de Nantes: 1176  
 U. d'Angers: Marketing international: 0121  
 U. d'Angers: 0699  
 U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice): Comptabilité: 1342  
 U. de Tours: 0161  
 U. de Tours: Systèmes d'information: 1251  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours): Négociation, vente, achat, communication commerciale: 1279  
 Conservatoire national des arts et métiers: Évyry, Institut d'informatique d'entreprise: 0096  
 Conservatoire national des arts et métiers: Comptabilité, nouvelles technologies éducatives: 0442  
 U. Paris-I: 0165  
 U. Paris-I: Méthodes quantitatives appliquées à la gestion et à la production: 0174  
 U. Paris-I: 0382 S  
 U. Paris-I: Institut d'administration des entreprises: 0411 S  
 U. Paris-II: 0222  
 U. Paris-V: 1588  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Organisation des entreprises, systèmes d'information et comptabilité: 0326  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Gestion des structures sociales et socioculturelles: 1636  
 U. Paris-IX: Stratégie, ressources humaines, organisation: 0064  
 U. Paris-IX: Logistique, systèmes d'information, marketing: 0066  
 U. Paris-IX: Comptabilité, contrôle finances: 0165  
 U. Paris-IX: 0173  
 U. de Poitiers: Système d'information: 0427  
 U. de Poitiers: 1200  
 U. de Poitiers: Marketing: 1628  
 U. de La Rochelle (institut universitaire de technologie de La Rochelle): Commerce international: 0078  
 U. de La Rochelle (institut universitaire de technologie de La Rochelle): Communication commerciale: 0113 S  
 U. de La Rochelle: Mercatique, services: 0341  
 U. de Reims: 1189  
 U. Rennes-I: Comptabilité et fiscalité: 0578  
 U. Rennes-I: 0618  
 U. Rennes-I: Comptabilité, systèmes d'informatique de gestion: 0620  
 U. Rennes-I: 0622  
 U. Rennes-I: Gestion des ressources humaines: 1300  
 U. Rennes-I: 1474  
 U. Rennes-II: 0672 S  
 U. Rennes-II: 0716  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Brest): Morlaix, Gestion, finances: 1066  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Brest): Morlaix, Management de l'information: 1067  
 U. de Bretagne Sud: Vannes: 0359  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes): Ressources humaines: 0108

- U. de La Réunion: Marketing: 0318  
 U. de La Réunion: Comptabilité, finances: 0338  
 U. de La Réunion: Comptabilité, finances: 0342  
 U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de la Réunion): 0221  
 U. du Havre: Institut supérieur d'études logistiques : 0389  
 U. du Havre: Institut supérieur d'études logistiques, Systèmes d'information et de gestion: 0408  
 U. de Rouen: Management public, contrôle de gestion : 1349  
 U. de Mulhouse: 0307 S  
 École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg: Gestion et économie industrielle : 0030  
 U. Strasbourg-III: Mercatique: 0236  
 U. Toulouse-I: 0144  
 U. Toulouse-I: Stratégies des systèmes d'information : 0513  
 U. Toulouse-III: 0835 S  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Gestion commerciale: 0870  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie de Tarbes): 1826 S  
 U. Paris-X: 0881  
 U. Paris-X: Formation permanente: 1474  
 U. de Cergy-Pontoise (institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise): Sarcelles, Marketing : 0472  
 U. Paris-XI: 0500  
 U. Paris-XI: Ingénierie d'affaires: 1923  
 U. Paris-XI: 2113  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Guyancourt : 0099  
 U. de Cergy-Pontoise: Finance: 0199  
 U. d'Évry-Val d'Essonne: Stratégie, organisation : 0413
- 7<sup>e</sup> section : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales
- U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Linguistique française: 0569  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Linguistique française: 1419
- U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais): et 9e section, Creil: 1151  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Informatique linguistique: 0112  
 U. des Antilles-Guyane: Guyane, Science du langage, français langue étrangère: 0431  
 U. de Besançon: Sémiolinguistique des discours et du texte: 0310  
 U. de Besançon: Analyse des discours des médias et médiation culturelle: 0675 S  
 U. de Caen: Ingénierie pédagogique, syntaxe du français et analyse du discours: 0534  
 U. Clermont-Ferrand-II: et 9e section, Linguistique française: 0261 S  
 U. de Dijon: 1er octobre 2000, Linguistique française (télé-enseignement): 0394 S  
 U. Grenoble-III: Français langue étrangère: 0165  
 U. d'Artois: et 70e section, Arras, Français langue étrangère: 0088  
 U. de Limoges: Sémiotique: 0828  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon: et 9e section, Villeurbanne, Enseignement général et professionnel: 0227  
 U. Lyon-II: Français langue étrangère, didactique : 0176 S  
 U. Lyon-II: Français langue étrangère: 0925  
 U. de Saint-Étienne: et 9e section, Linguistique française : 0041 S  
 U. de Saint-Étienne: Didactique du français langue étrangère: 0516  
 U. Montpellier-III: Phonétique: 0108  
 U. Montpellier-III: Français langue étrangère: didactique de la grammaire: 0429  
 U. de Metz: Linguistique textuelle: 0027  
 U. de Metz: Didactique du français: 0212  
 U. Nancy-II: Lexiques, syntaxe, morphologie: 0412  
 U. de Tours: Linguistique française: 0147 S  
 U. Paris-III: Linguistique française et terminologie : 0776  
 U. Paris-IV: et 9e section, Français langue étrangère: 0829  
 U. Paris-IV : et 9e section, Français langue étrangère : 0832  
 U. Paris-V: Linguistique générale et didactique du français langue étrangère: 1613

Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes: et 9e section, Didactique du français : 0010

U. Rennes-II: Linguistique française: 0051

U. Rennes-II: 1er novembre 2000: 0217 S

U. de Brest: et 9e section, Quimper et Brest, 1er octobre 2000, Linguistique française: 0261 S

U. de Rouen: Syntaxe sémantique: 0670 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: et 9e section, Colmar et Strasbourg, Formation des professeurs des écoles: 0134

U. Strasbourg-II: Linguistique française synchronique : 0178

U. Strasbourg-II: Linguistique française et français langue étrangère: 0506

Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse: Toulouse: 0218

U. Toulouse-II: Sciences du langage, français langue étrangère, nouvelles technologies de l'information et de la communication: 0131

U. Toulouse-II: Sciences du langage: psycholinguistique de l'écrit (lecture/écriture: apprentissage/perturbations): 0338 S

U. Toulouse-II: Linguistique textuelle, analyse linguistique, sémiotique des textes: 0901

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : et 12e section, et 11ème section, Lyon, Linguistique et grammaire de l'allemand: 0022

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : et 11e section, et 12ème section, Lyon, Linguistique et grammaire de l'anglais: 0024

8<sup>e</sup> section : Langues et littératures anciennes

U. d'Amiens: Langue et littérature grecques: 0131

U. d'Amiens: Langues et littérature latines médiévales : 0239 S

U. de Pau: Langue et littérature latines, didactique : 0139

U. Clermont-Ferrand-II: Latin: 0424

U. Paris-VIII: Latin: 0206

U. Grenoble-III: Langue et littérature latines: 0072

U. Lyon-II : Grammaire et linguistique des langues anciennes: 0923

U. Lyon-III : Littérature et grammaire grecques : 0545

U. Nancy-II: 1er octobre 2000, Latin: 0173 S

U. d'Angers: Langue et littérature grecques: 0362

U. Paris-IV: Latin: 0181

U. Paris-IV: Latin: 0183 S

U. Paris-IV: Latin: 0333

U. Paris-IV: Latin: 0342

U. Paris-IV: Latin: 0680

U. Paris-VII: Langue et littérature latines: 0137

U. de Poitiers: Philologie et littérature latines: 0229

U. de Reims: Latin: 0338

U. Strasbourg-II: Langue et littérature latines: 0099

U. Toulouse-II : 1er décembre 2000, latin: 0241 S

U. Paris-X: Langue et littérature latines: 0460 S

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Langue et littérature grecques archaïques et classiques: 0057

9<sup>e</sup> section : Langue et littérature françaises

U. d'Avignon: Littérature française moderne: 0034

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille : Littérature française: 0164

U. Aix-Marseille-I : Aix et Marseille, XIXe siècle : 0070

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Littérature française du XVIIIe siècle: 0236 S

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Techniques d'expression: 0487

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Siècles classiques: 0556 S

Institut universitaire de formation des maîtres d'Amiens : Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de lettres et documentation: 0008

U. d'Amiens: Littérature française du XVIIIe siècle : 0126

U. d'Amiens: Beauvais: 0732

Institut universitaire de formation des maîtres de Besançon: Préparation aux concours du professorat des écoles et du second degré, forma-

- tion continue: 0006
- U. de Pau: Langue et littérature médiévales: 0332
- Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : Bordeaux: 0042
- U. Bordeaux-III: Histoire de la langue française : 0108 S
- U. Bordeaux-III: Littérature française et francophone : 0166
- U. Bordeaux-III: Linguistique et stylistique française : 0180
- U. Bordeaux-III : Littérature française du XVIIIe siècle: 0260
- U. Bordeaux-III: Littérature française du XXe siècle : 0522
- U. Bordeaux-III: Directeur d'études 2000, institut universitaire de formation des maîtres de Bordeaux, préparation aux certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire et de lycée d'enseignement professionnel: 0594
- U. Bordeaux-III (institut universitaire de technologie B): 1er octobre 2000: 0276 S
- U. de Caen: Littérature du XVIIIe siècle: 1030
- U. Paris-VIII: Théories et pratiques de l'écriture : 0194
- U. Paris-VIII: Littérature francophone: 0336
- U. Paris-XII: Note de synthèse: 1304
- U. Paris-XIII: Littérature des XIXe et XXe siècles : 0382
- U. Paris-XIII: Littérature française moderne et contemporaine, autobiographie: 1108
- U. Grenoble-III: Langue et littérature françaises des XVIe et XVIIe siècles: 0086
- U. Grenoble-III: et 18e section, Théâtre: littérature française du XXe siècle: 0168
- Institut universitaire de formation des maîtres de Lille: Didactique du français: 0299
- U. Lille-III: Langue et littérature médiévales: 0033
- U. Lille-III : Littérature francophone européenne et américaine: 0077
- U. Lille-III: Langue et littérature françaises du XXe siècle: 0136
- U. Lille-III: Langue et littérature médiévales: 0157
- U. Lille-III: Langue et littérature françaises du XVIIIe siècle: 0251
- U. Lille-III: Langue étrangère appliquée, civilisations, littérature et stratégies culturelles du développement : 0533
- U. de Valenciennes: Littérature des XIXe et XXe siècles: 0441
- U. Lyon-II: Roman du XIXe siècle: 0319
- U. Lyon-III: Stylistique: 0139
- U. Lyon-III : Littérature française et francophone du XXe siècle: 0540
- U. de Saint-Étienne: et 7e section, Langue et littérature médiévales: 0015
- U. Montpellier-III: Littérature du XXe siècle: 0092
- U. Montpellier-III: Littérature du XIXe siècle: 0171
- U. Montpellier-III: Nîmes, Littérature française moderne et contemporaine: 0522
- U. de Perpignan: Grammaire et stylistique: 0180 S
- U. de Metz: Littérature contemporaine et stylistique : 0591
- U. Nancy-II: Rhétorique et communication: 0133
- U. du Mans: Littérature française du XVIIIe siècle : 0088 S
- U. de Nantes: Langue et littérature du Moyen Age : 0424
- U. d'Angers: Français langue étrangère et littératures francophones: 0072
- U. d'Angers (institut universitaire de technologie d'Angers): 0214
- Institut universitaire de formation des maîtres de Nice: et 7e section: 0023
- U. de Nice: 0243 S
- U. de Toulon: Grammaire moderne et stylistique : 0310
- U. Paris-III: Littérature française des XIXe et XXe siècles: 0136 S
- U. Paris-III: Littérature française du XIXe siècle : 0137 S
- U. Paris-IV : Littérature française du XXe siècle : 0161 S
- U. Paris-IV : Littérature française du XVIIIe siècle : 0300
- U. Paris-IV: Français moderne: 0324
- U. Paris-IV : Littérature française du XIXe siècle : 0527



- U. Paris-IV: Ancien français: 0678  
 U. Paris-IV: Français moderne: 0736  
 U. Paris-VII: XVIe et XVIIe siècles: 0135 S  
 U. Paris-VII: Stylistique: 0413  
 U. Paris-VII: Langue française médiévale : 0441  
 U. Paris-VII : Lettres et arts : "Texte et image, option livre" : 2182  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers, Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré et formation professionnelle: 0110  
 U. de Reims: Littérature française du XVIIIe siècle : 0168  
 U. de Reims: Langue et littérature de l'ancien français : 0590  
 U. Rennes-II: Littérature française des XVIe et XVIIe siècles: 0053  
 U. de La Réunion: 0120  
 U. de La Réunion: 0174  
 U. de Rouen: Littérature française du XVIIIe siècle : 0071  
 U. de Rouen: Littérature française du XVIIe siècle : 0305  
 U. de Rouen: Littérature française du XVIIIe siècle : 0309  
 U. de Mulhouse: Communication et théâtre: 0473  
 U. Strasbourg-II: Littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles: 0109  
 U. Paris-X: Langue et littérature médiévales: 0317  
 U. Paris-X: Littérature du XXe siècle; stylistique : 0603 S  
 U. d'Évry (institut universitaire de technologie d'Évry) : Évry et Athis-Mons, Techniques d'expression : 0060  
 10<sup>e</sup> section : Littératures comparées  
 U. Clermont-Ferrand-II: Littérature générale et comparée: 0435  
 U. Clermont-Ferrand-II: Littérature générale et comparée: 1268  
 U. de Corte: Littérature comparée: 0031  
 U. de Dijon: Littérature générale et comparée: 0200  
 U. de Limoges: Littérature générale comparée: 0205 S  
 U. Lyon-II: Littérature comparée, allemand: 0349  
 U. Nancy-II: Littérature générale et comparée: 0536  
 École normale supérieure: 0178  
 U. Paris-III: Littérature générale et comparée: 0150  
 U. de La Rochelle: 0304  
 U. Strasbourg-II: 0166  
 U. Paris-X: Littérature comparée et esthétique: 0239  
 11<sup>e</sup> section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes  
 U. de Polynésie Française: Anglais: 0065  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Linguistique théorique: 0273  
 U. d'Amiens: Anglais: 0051  
 U. d'Amiens: Anglais: 0146  
 U. d'Amiens: 1er octobre 2000: 0256 S  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Linguistique : 0107  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Études britanniques : 0170  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Études anglophones : 0308  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard: Civilisation américaine du XXe siècle: 0116  
 U. de Besançon: Montbéliard, Langue étrangère appliquée: 1221  
 U. Bordeaux-II: Anglais de spécialité (sciences de l'homme), didactique de la langue: 0645 S  
 U. Bordeaux-III: 1er novembre 2000, Phonologie et langue orale: 0094 S  
 U. de Caen: Anglais pour non spécialistes: 0507 S  
 U. de Caen: Anglais pour non spécialistes : 0896 S  
 U. de Caen: Anglais scientifique pour écoles doctorales : 1144  
 U. Clermont-Ferrand-II : Littérature britannique : 0237 S  
 U. Clermont-Ferrand-II: Anglais, langue de spécialité : 0456  
 U. Clermont-Ferrand-II: Langue étrangère ap-

- pliquée, civilisation américaine contemporaine : 0546
- U. Clermont-Ferrand-II: Civilisation britannique : 1300
- U. de Marne-la-Vallée: Traduction, langue de spécialité : 0010
- U. de Marne-la-Vallée: Civilisation américaine : 0028
- U. Paris-VIII: Anglais: traduction: 0153
- U. Paris-VIII: Anglais: littérature américaine: 0262
- U. Paris-XII: Langue orale: 0427 S
- U. Paris-XII: Anglais économique: 0698
- U. Paris-XII: Anglais des affaires: 1301
- U. Paris-XIII: Civilisation américaine, études interculturelles : 0658
- U. de Dijon: Littérature et civilisation des pays anglophones : 0228 S
- U. de Dijon: Langues étrangères appliquées: 1036
- U. de Dijon: Anglais médical: 1349
- U. de Chambéry: Grammaire, phonétique, linguistique : 0074
- U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): Anglais: 0275
- U. Grenoble-III: Anglais, langue étrangère appliquée : 0054 S
- U. Grenoble-III: Traduction langue étrangère appliquée et traduction spécialisée: 0093
- U. Grenoble-III: Civilisation américaine: 0210 S
- École centrale de Lille: Anglais scientifique, lexicologie, linguistique: 0003
- U. Lille-III: Anglais, langue étrangère appliquée, civilisation nord-américaine: 0121
- U. Lille-III: Anglais, langue étrangère appliquée et civilisation américaines: 0205
- U. Lille-III: Anglais: littérature et civilisation: 0206 S
- U. Lille-III: Linguistique anglaise: 0527
- U. Lille-III: Langue et traduction: 0578
- U. d'Artois: Arras, Anglais: 0464
- U. de Valenciennes: Anglais: 0104
- U. de Valenciennes: Langues étrangères appliquées : 0222
- U. de Limoges: Anglais: 0216
- U. de Limoges: Linguistique anglaise: 0382
- U. Lyon-II: Anglais, langue étrangère appliquée : 0205 S
- U. Lyon-II: 1er octobre 2000, civilisation britannique : 0408 S
- U. Lyon-II: Littérature anglaise du XIXe siècle : 0479
- U. Lyon-III: Anglais, langue étrangère appliquée : 0365
- U. Lyon-III: Anglais, langue étrangère appliquée : 0541
- U. Montpellier-III: Linguistique anglaise : 0292
- U. Montpellier-III: Nîmes, Anglais, langue étrangère appliquée: 0433
- U. Nancy-II: Anglais, enseignement à distance : 0119
- U. Nancy-II: Anglais, civilisation: 0122
- U. Nancy-II: et 7e section, Anglais, linguistique anglaise : 0174
- U. Nancy-II: 0386 S
- Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure des mines de Nancy): Anglais pour ingénieurs: 0215 S
- U. du Mans: Civilisation britannique et, ou Commonwealth : 0082
- U. de Nantes: Civilisation britannique: 0433
- U. d'Angers: Civilisation américaine: 0741
- U. de Nice: 0266
- U. d'Orléans: Civilisation des pays anglophones : 0090
- U. de Tours: Linguistique: 0181
- U. de Tours: 1066
- U. Paris-I: Anglais économique: 0735
- U. Paris-I: Anglais économique: 1142
- U. Paris-II: Anglais juridique et économique: 0266
- U. Paris-II: 0493
- U. Paris-III: Littérature et traduction: 0093 S
- U. Paris-III: Traduction: 0107
- U. Paris-III: Littérature américaine: 0160 S
- U. Paris-III: Traduction: 0167 S
- U. Paris-III: Civilisation américaine: 0172
- U. Paris-III: Civilisation américaine: 0181
- U. Paris-IV: Linguistique: 0120
- U. Paris-IV: Anglais: 0250
- U. Paris-IV: Langue et civilisation de la Grande-Bretagne : 0405 S

U. Paris-IV: Langue et civilisation des Etats-Unis : 0503  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Anglais des affaires et négociation commerciale: 0299 S  
 U. Paris-VII: Littérature britannique et traduction : 0171 S  
 U. Paris-VII: Linguistique anglaise: 0177  
 U. Paris-VII: Civilisation américaine: 0464  
 U. Paris-VII: Littérature britannique et traduction : 0488 S  
 U. Paris-VII: Anglais, langue de spécialité: 0583 S  
 U. Paris-IX: Anglais juridique: 0236 S  
 U. Paris-IX: Anglais des sciences et de la technologie : 0239  
 U. Paris-IX: Anglais économique et financier: 0243 S  
 U. Paris-IX: Anglais du management: 0284  
 U. Paris-IX: 0292 S  
 U. de Poitiers: et 7e section, Linguistique: 0256  
 U. de Poitiers: Langue écrite et orale, traduction : 0761  
 U. de Poitiers: Langue, littératures et civilisation des pays anglophones: 0870  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims): Anglais commercial: 1266  
 U. Rennes-II: Langue anglaise, littérature: 0007  
 U. Rennes-II: Anglais: 0144 S  
 U. Rennes-II: Ecosse, littérature et civilisation: 0215  
 U. Rennes-II: Anglais, traduction: 0400  
 U. de Brest: Anglais, études anglophones: 0148  
 U. de Brest: Anglais, linguistique anglaise: 0242 S  
 U. de Brest: Anglais, civilisation britannique ou américaine: 0244  
 U. de Brest: Anglais, études anglophones: 0245  
 U. de Brest: Quimper, Anglais: 0858  
 U. de Bretagne Sud: Lorient, Anglais commercial : 0361  
 U. de La Réunion: 0222 S  
 U. du Havre: Langue des affaires: 0410  
 U. de Rouen: Théâtre anglo-saxon: 0337

U. de Mulhouse: 0456  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: Mulhouse et Colmar, Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, formation des professeurs des écoles: 0135  
 U. Strasbourg-II: Littérature anglaise: 0135 S  
 U. Strasbourg-II : Grammaire et langue anglaises : 0212  
 U. Toulouse-II: Littérature ou civilisation américaine : 0299  
 U. Toulouse-II: Phonologie: 0302  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Anglais industriel: 2147  
 Institut national polytechnique de Toulouse: Anglais : 0209 S  
 U. Paris-X: Anglais: langue et traduction: 0249 S  
 U. Paris-X: Civilisation britannique: 0250 S  
 U. Paris-X: Américain: littérature et civilisation : 0270 S  
 U. Paris-X: Civilisation britannique: 0493  
 U. Paris-X: Civilisation britannique, droit anglais : 0957  
 U. Paris-X: Anglais: linguistique: phonétique et phonologie: 1022  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Guyancourt, Nouvelles littératures anglophones : 0012  
 U. de Cergy-Pontoise: Civilisation anglo-américaine : 0013  
 U. de Cergy-Pontoise: Civilisation américaine : 0034  
 12<sup>e</sup> section : Langues et littératures germaniques et scandinaves  
 U. d'Amiens: Allemand: 0134 S  
 U. Bordeaux-III: Civilisation contemporaine et traduction: 0248  
 U. de Dijon: Langue et littérature allemandes: 0761 S  
 U. de Chambéry: Allemand commercial, expression, civilisation: 0180 S  
 U. Lille-III (institut universitaire de technologie B): Allemand, gestion: 0800  
 U. du Littoral: Néerlandais: 0469  
 U. Lyon-II: Allemand, préparation concours:

0209

U. Lyon-II: Didactique de l'allemand et nouvelles technologies éducatives: 0846

U. Lyon-III: Allemand: 0050

U. de Saint-Étienne: Littérature allemande moderne : 0349 S

U. Montpellier-III: 0193 S

U. de Metz: 1er octobre 2000, Néerlandais: 0072 S

U. de Metz: Allemand: 0135

U. Nancy-II: Allemand, littérature: 0247

U. de Nantes: Langue de spécialité, langue étrangère appliquée: 0095

U. de Nantes: La Roche sur Yon, Civilisation, langue étrangère appliquée: 1106

U. Paris-I: Allemand: 1130

U. Paris-IV : Littérature et civilisation allemandes du XVIe au XVIIIe siècle: 0201 S

U. Paris-IV: Études autrichiennes: 0289

U. Paris-IV: 1er octobre 2000, Littérature et civilisation allemandes: 0352 S

U. Paris-IV: Linguistique allemande: 0359 S

U. Paris-IV : Civilisation de l'Allemagne contemporaine : 0830

U. Paris-VII: Allemand, langue étrangère appliquée, linguistique: 0481

U. de Reims: Langue et linguistique: 0182

U. Rennes-II: Allemand: 0206 S

U. de Brest: Allemand: 0383

U. de Brest (institut universitaire de technologie de Quimper): Allemand: 0363 S

U. de La Réunion: Allemand: 0335

U. de Rouen: Littérature et civilisation des pays de langue allemande: 0696

U. de Mulhouse: Linguistique ou civilisation allemande : 0088

U. Strasbourg-II: Langue, littérature et civilisation allemandes: 0200 S

U. Strasbourg-II: Langue, littérature et civilisation allemandes: 0392

U. Toulouse-II: Allemand, civilisation des pays de langue allemande: 0285

U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Sceaux): Allemand: 2118

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Littérature allemande: 0055

13<sup>e</sup> section : Langues et littératures slaves

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Civilisation russe: 0622 S

U. Bordeaux-III: Russe: 0095 S

U. de Caen: Russe: 1129

U. Lille-III: 1er décembre 2000, Polonais: 0223 S

U. Lyon-III: Linguistique russe: 0157

U. Nancy-II: 1er octobre 2000, Russe: 0238 S

U. Nancy-II: Littérature et civilisation polonaises : 0530

U. Paris-III: Russe, interprétation, traduction: 0778

U. Paris-IV: Russe: 0392 S

U. Toulouse-II: Russe: 0331 S

U. Paris-X: Russe, langue étrangère appliquée, droit, économie, civilisation contemporaine : 0119

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Langue et littérature russes: 0052 S

14<sup>e</sup> section : Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

U. d'Avignon: Italien: 0043

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Italien du Moyen Age et de la Renaissance: 0628

U. d'Amiens: Espagnol: 0919

U. des Antilles-Guyane: Martinique, Littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine: 0052

U. des Antilles-Guyane: Martinique, Directeur d'étude 2000, Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane, Espagnol: 0256

U. des Antilles-Guyane: Guyane, Portugais: 0423

U. de Pau: Espagne contemporaine: 0037

U. de Pau: Espagne coloniale: 0141

U. Bordeaux-III: Linguistique de l'espagnol: 0134

U. Bordeaux-III : Civilisation espagnole contemporaine : 0201

U. Bordeaux-III: Civilisation hispano-américaine (période coloniale): 0230

U. Bordeaux-III: Civilisation hispano-améri-

- caine (période contemporaine): 0250  
 U. de Caen: Espagnol, arts et images: 0513  
 U. Clermont-Ferrand-II: Littérature et civilisation italiennes de la Renaissance: 0246  
 U. Clermont-Ferrand-II: Espagnol américaniste : 0421  
 U. Clermont-Ferrand-II: Langue, littérature, civilisation italiennes contemporaines: 0461  
 U. Clermont-Ferrand-II: Portugais: 0466  
 U. Paris-VIII: Espagne contemporaine: 0071  
 U. Paris-VIII: 1er octobre 2000, Littérature et civilisation portugaises: 0303 S  
 U. Paris-VIII: Espagnol: langue et didactique: 0305  
 U. Paris-VIII: Portugais, langue étrangère appliquée : 0933  
 U. Paris-XII: Espagnol, langue étrangère appliquée, commerce international: 0586  
 U. de Dijon: 1er octobre 2000, Espagnol: 0408 S  
 U. de Dijon: Italien: 0609  
 U. de Dijon: Espagnol, siècle d'or, XVIIIe siècle : 1347  
 U. Grenoble-III: Langue, littérature et civilisation espagnoles : 0058  
 U. Grenoble-III: Langue, littérature et civilisation italiennes: 0083 S  
 U. Grenoble-III: et 7e section, Espagnol: traduction et terminologie: 0342  
 U. Lille-III: Espagnol, littérature du siècle d'or: 0532  
 U. Lille-III: Espagnol, langue étrangère appliquée : 0586  
 U. du Littoral: Espagnol: 0520  
 U. de Valenciennes: Espagnol: 0223  
 U. Lyon-II: Langue et linguistique espagnoles: 0224  
 U. Lyon-II: Littérature espagnole: 0420  
 U. Lyon-III: Italien: 0150  
 U. Lyon-III: Espagnol: 0153  
 U. de Saint-Étienne: Espagnol, langue étrangère appliquée: 0113 S  
 U. de Saint-Étienne: Italien: 0441  
 U. Montpellier-III: Italien: 0119  
 U. Montpellier-III: Espagnol: 0156  
 U. Montpellier-III: Espagnol: 0157  
 U. du Mans: Espagnol, langue étrangère appliquée : 0198  
 U. du Mans : Langue et linguistique espagnoles : 0284  
 U. du Mans: Littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine: 0339  
 U. de Nantes: 1er novembre 2000, Espagnol: 0238 S  
 U. de Nantes: Italien: 0928  
 U. de Nantes: Espagne du XVIIIe siècle, littérature et civilisation: 1088  
 U. de Nantes: Langue et civilisation italiennes: 1107  
 U. de Nantes: Littérature, civilisation et art du siècle d'or espagnol: 1226  
 U. de Nantes: Langue étrangère appliquée, traduction, langue économique et commerciale: 1508  
 U. de Nice: Langue, littérature et civilisation italiennes : 0484 S  
 U. de Toulon: Espagnol: 0424  
 U. de Tours: Langue étrangère appliquée, civilisation Amérique: 0286 S  
 U. de Tours: Espagne, langue et littérature: 0484  
 U. de Tours: Langue, littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine: 1096  
 U. Paris-III : Civilisation et littérature de l'époque moderne (fin XVIIe - début XIXe siècle) : 0119 S  
 U. Paris-III: 1er novembre 2000, Espagnol, langue étrangère appliquée et traduction: 0185 S  
 U. Paris-III: Espagnol: 0293 S  
 U. Paris-III: Littérature et civilisation hispano-américaines contemporaines: 0595 S  
 U. Paris-III: et 6e section, Portugais, langue étrangère appliquée, gestion: 0777  
 U. Paris-IV: Italien: 0211  
 U. Paris-IV: Linguistique hispanique: 0221  
 U. Paris-IV: Civilisation de l'Espagne contemporaine : 0319 S  
 U. Paris-IV: Espagnol: 0371  
 U. Paris-IV: Portugais: 0772  
 U. de Poitiers: Civilisation italienne des XIXe et XXe siècles, langue étrangère appliquée: 0497  
 U. de Poitiers: Civilisation italienne des XIXe et XXe siècles: 0498 S  
 U. de La Rochelle: Portugais du Brésil: 0297  
 U. de Reims: Espagne, civilisation: 0333

U. Rennes-II: Directeur d'études 2000, Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes, Espagnol: 0419

U. de Brest: 1er octobre 2000, Espagnol: 0604 S

U. de La Réunion: Espagnol: 0267

U. de Rouen: 1er octobre 2000, Littérature hispanique contemporaine: 0206 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré: 0127

U. Strasbourg-II: Espagnol: 0222

U. Toulouse-I: Espagnol économique et juridique: 0514

U. Toulouse-II: Espagnol: 0386 S

U. Paris-X: Portugais: 0495

U. Paris-X: Espagne: siècle d'or: 0555

U. Paris-X: Italien, langue étrangère appliquée, économie, civilisation: 0673

U. Paris-X: Espagne contemporaine: littérature et civilisation du XXe siècle: 1035

U. Paris-X: Portugais, langue étrangère appliquée: 1476

U. Paris-X: Espagnol, langue étrangère appliquée: 1479

U. de Cergy-Pontoise: Espagnol, Amérique latine: 0014

U. d'Évry-Val d'Essonne: Espagnol, langue étrangère appliquée: 0412

15<sup>e</sup> section : Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques

Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence: Arabe: 0017

U. Paris-VIII : Hébreu: littérature ancienne d'Israël: 0169

U. Paris-XII: Chinois des affaires: 1302

U. Lille-III: Études sanskrites et civilisation indienne: 0787

U. Lille-III: Grec moderne: 0792

U. Lyon-III: Langue arabe: 0251

U. de Nantes: Arabe: langue moderne et dialectologie: 1807

Institut national des langues et civilisations orientales: Swahili: 0009

Institut national des langues et civilisations orientales: Langue et civilisation du Japon: 0017

Institut national des langues et civilisations orientales: Langue et littérature grecques modernes: 0361

Institut national des langues et civilisations orientales: Sociolinguistique de l'Afrique: 0462

Institut national des langues et civilisations orientales: Vietnamien: 0659

Institut national des langues et civilisations orientales: Japonais: 0672

Collège de France: Sanskrit, écritures indiennes, connaissances en bibliothéconomie: 0091

U. Paris-IV: Langue et littérature arabes médiévales: 0554 S

U. Paris-IV: Linguistique arabe: 0828

U. Paris-VII: Langue et civilisation de la Chine antique et moderne: 0447

U. Paris-VII: Langue et civilisation japonaises: 1952

U. de La Rochelle: Chinois: 0342

U. Rennes-II: Arabe: 0722

U. du Havre: Japonais: 0165

U. Strasbourg-II: Grec moderne: 0248

U. Toulouse-II: Arabe: 0897

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud: Lyon, Chinois: 0026

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud: Lyon, Arabe: 0163

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Psychologie différentielle: 0532 S

U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais): Creil, Psychologie générale, psychologie du travail et ergonomie: 1091

U. d'Amiens: Psychologie sociale: 0661

U. des Antilles-Guyane: Martinique, Psychologie cognitive: 0250

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort): Psychologie sociale: 1384

U. Bordeaux-II: Psychologie du travail et des organisations: 0072

Institut universitaire de formation des maîtres de Caen: et 19<sup>e</sup> section, Psychologie et socio-

logie de l'éducation: 0106

U. de Caen: Psychologie clinique et pathologique : 0043

U. de Caen: Neuropsychologie: 0489

U. Clermont-Ferrand-II: Psychologie sociale: 1358

Institut universitaire de formation des maîtres de Corse: Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires, préparation aux concours de conseiller principal d'éducation et de professeur des écoles: 0015

U. Paris-VIII: Psychologie sociale: 0348

U. Paris-VIII: Psychologie expérimentale cognitive : 0356

U. Paris-VIII: Psychologie clinique: 0367

U. Paris-VIII: Psychologie clinique: 0402

U. Paris-VIII: Institut d'études à distance, psychologie cognitive: 0936

U. Paris-VIII: Ergonomie: 0939

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villeteuse): Bobigny: 1122

U. de Dijon: Psychologie du développement, psychologie cognitive: 0452

U. de Dijon: et 74e section, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, psychologie sociale: 1343

U. de Dijon: Psychologie cognitive: 1345

Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble: Psychologie clinique, psychopathologie : 0153

U. Grenoble-II: Neurosciences: 0321

U. Grenoble-II: Psychologie clinique et pathologique : 0587

U. Grenoble-II: Psychologie du développement : 0736

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Psychologie cognitive, enfants en difficulté et handicaps, adaptation et intégration scolaire, enseignement en secteurs difficiles: 0301

U. Lille-III: Psychopathologie: 0793

Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon: et 19e section, Vénissieux, Prévention de la violence: 0178

U. Lyon-II: 0442

U. Lyon-II: 1er octobre 2000: 0549 S

U. Lyon-II: Psychologie cognitive et défecto-

logie : 0926

U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier): Psychologie sociale et des organisations: 0487

U. Montpellier-III: Psychologie clinique et de la santé: 0232

U. Montpellier-III: Psychologie clinique et pathologique : 0280

U. Montpellier-III: Psychologie sociale, formation continue: 0333

U. de Metz: Psychologie du développement: 0613

U. Nancy-II: Psychologie clinique: 0278

U. Nancy-II: Psychologie sociale et du travail: 0279

U. Nancy-II: Psychologie clinique: 0411

U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): Psychologie sociale: 0102 S

U. de Nantes: 1er novembre 2000: 0256 S

U. d'Angers: Psychopathologie: 1150

U. d'Angers: Psychologie cognitive: 1185

Institut universitaire de formation des maîtres d'Orléans-Tours : Tours, Handicap et psychologie des apprentissages: 0055

U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Bourges): Psychologie sociale: 0152

U. de Tours: 0321

U. de Tours: Psychologie du développement et différentielle : 0681

U. de Tours: Psychologie clinique et pathologique : 0990

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours): Psychologie sociale: 0462

Conservatoire national des arts et métiers: Psychologie clinique du travail: 0038 S

U. Paris-V: Psychologie du développement: 0060

U. Paris-V: Psychologie clinique interculturelle : 0127 S

U. Paris-VII: Psychologie et psychométrie: 0126

U. Paris-VII: Psychologie générale et clinique: 0421 S

U. Paris-VII: Psychanalyse et psychopathologie : 1542 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers: Angoulême, Formation profes-

sionnelle des enseignants: 0015  
 U. de Poitiers: Psychologie clinique: 1626  
 U. de Reims: Psychologie du développement:  
 0747  
 U. de Reims: Psychologie clinique: 0815  
 U. de Reims: Psychologie cognitive: 1041  
 U. Rennes-II: Psychologie clinique et patholo-  
 gique: 0061  
 U. Rennes-II: Psychologie clinique de l'en-  
 fant: 0720  
 U. de Brest: Développement et cognition:  
 0382  
 U. de Brest: Psychologie sociale et du travail:  
 1064  
 U. Strasbourg-I: Psychopathologie: 0372  
 U. Strasbourg-I: Psychologie expérimentale du  
 développement: 0964  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Toulouse: Toulouse: 0024  
 U. Toulouse-II: Psychologie cognitive de la  
 formation: 0195 S  
 U. Toulouse-II: Psychologie sociale: 0323  
 U. Toulouse-II: Psychologie cognitive du tra-  
 vail: 0894  
 U. Toulouse-II: Psychologie du développe-  
 ment "éthologie sociale et culturelle du déve-  
 loppement": 0898  
 U. Toulouse-II: Psychologie, gérontologie: 0900  
 U. Toulouse-II (institut universitaire de tech-  
 nologie B): Figeac, Psychologie générale:  
 0907  
 U. Paris-X: Psychologie clinique: 0200  
 U. Paris-X: Psychologie cognitive: 1473

17<sup>e</sup> section: Philosophie

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Philoso-  
 phie morale et politique: 1420  
 U. de Besançon: Philosophie générale (histo-  
 ire de la philosophie moderne): 0295  
 U. de Caen: Histoire de la philosophie et philo-  
 sophie générale: 0473  
 U. Clermont-Ferrand-II: Logique et philoso-  
 phie des sciences: 0513  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Lille: Philosophie de l'éducation: 0005  
 U. Lille-III: Philosophie morale et politique:  
 0066 S

U. Lille-III: Philosophie générale: 0071  
 U. Lille-III: Philosophie allemande: 0148  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 d'Orléans-Tours: Chartres et Orléans: 0161  
 École normale supérieure: 0003  
 U. Paris-I: Philosophie générale et anthropolo-  
 gie philosophique: 0252 S  
 U. Paris-IV: Philosophie allemande: 0130  
 U. Paris-IV: Philosophie ancienne: 0150  
 U. Paris-IV: 0200  
 U. Paris-IV: Philosophie contemporaine: 0271  
 U. Paris-IV: Philosophie générale: 0824  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Poitiers: Poitiers et La Rochelle, Préparation  
 au certificat d'aptitude au professorat de l'en-  
 seignement du second degré et formation pro-  
 fessionnelle: 0088  
 U. de Reims: Logique mathématique et philo-  
 sophie des sciences: 0691  
 U. de Rouen: Philosophie ancienne: 0645  
 U. Strasbourg-II: Philosophie contemporaine  
 et sciences humaines: 0179  
 U. Paris-X: Philosophie classique allemande:  
 0230 S  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-  
 Cloud: Lyon, Philosophie allemande: 0039

Théologie catholique

U. de Metz: Théologie catholique: 0083  
 U. Strasbourg-II (institut de théologie catho-  
 lique): Théologie systématique: 0150  
 U. Strasbourg-II (institut de théologie catho-  
 lique): Théologie morale: 0232

Théologie protestante

U. Strasbourg-II (institut de théologie protes-  
 tante): Histoire des religions: 0242  
 U. Strasbourg-II (institut de théologie protes-  
 tante): Philosophie de la religion et anthropo-  
 logie: 0244 S

18<sup>e</sup> section: Arts: plastiques, du spec-  
 tacle, musique, musicologie, esthé-  
 tique, sciences de l'art

U. Aix-Marseille-I: Aubagne, Arts, spectacles:  
 0385 S  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Études



théâtrales : 1073

U. d'Amiens : Histoire et théorie de l'art contemporain : 1155

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : Bordeaux, Education musicale: 0163

U. Bordeaux-III: Cinéma et audiovisuel: 0475 S

U. Bordeaux-III (institut universitaire de technologie B): 1er octobre 2000, Arts du spectacle : 0140 S

U. de Caen: Théâtre: 1404

U. Paris-VIII: Théorie et pratique de l'art contemporain : 0157 S

U. Paris-VIII: Musique et outils informatiques: 0592

U. Paris-VIII: Informatique et arts: 0937

Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon: Formation des maîtres du premier degré, didactique de la discipline: 0057

U. Lille-III: Études cinématographiques: 0272 S

U. Lille-III: Musicologie: 0487

U. d'Artois: Arras, Art du spectacle: théâtre: 0050

U. de Saint-Étienne: Musique: 0769

U. de Metz: Esthétique et théorie des arts plastiques : 0649

U. de Metz: Arts du spectacle, pratique, esthétique et histoire de la danse: 0712

Institut universitaire de formation des maîtres d'Orléans-Tours : Orléans, Arts plastiques, infographie : 0088

U. Paris-I: Arts plastiques: 0544

U. Paris-I : Projet culturel et multimédia : 0689 S

U. Paris-I: Art moderne et contemporain: 1125

U. Paris-I: Arts et multimédia: 1128

U. Paris-I: Arts plastiques: 1132

U. Paris-III: Histoire du cinéma: 0625

U. Paris-IV: Musique et musicologie médiévales : 0732 S

U. Paris-IV: Ethnomusicologie: 0821

U. Paris-IV: Techniques et analyse musicale: 0826

U. de Reims: Musique: 0899

U. Rennes-II: Arts plastiques: 0208 S

U. Rennes-II: Arts et sciences de l'art: 0453

U. Rennes-II: Musique et cinéma: 0719

U. Strasbourg-II: Arts appliqués: 0507

U. Toulouse-II: Arts plastiques, communication : 0902

U. Paris-X: Histoire et esthétique du théâtre (XIXe siècle, théâtre moderne et théâtre contemporain) : 0315

19<sup>e</sup> section : Sociologie, démographie

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Enquêtes et méthodes quantitatives: 1418

U. d'Amiens: Méthodologie quantitative en sociologie : 0497 S

U. d'Amiens: Sociologie du travail et de l'entreprise : 0616

U. des Antilles-Guyane: Guadeloupe: 0081

U. de technologie de Belfort Montbéliard: Sociologie du travail et de l'entreprise: 0125

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort): 1383

U. Bordeaux-II: Politiques publiques: 0190

U. Bordeaux-II: Sociologie générale: 0302

U. Bordeaux-III (institut universitaire de technologie B): Sociologie de la culture: 0606

U. Bordeaux-IV: Sociologie du travail: 0379

U. de Caen: Sociologie générale: 0750

U. de Caen: Sociologie de la vulnérabilité sociale : 1403

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse): Bobigny, Sociologie: 1121

Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil: Sociologie: 0354

U. de Dijon: Sociologie générale: 1117

U. Grenoble-II: Sociologie: 0076

U. Lille-I: et 20e section, Socio-anthropologie du travail et des techniques: 0204

U. Lyon-II: Sociologie: 0516

U. Lyon-II: Démographie, statistique et informatique pour historiens: 0750

U. Montpellier-III: 0054

U. Montpellier-III: Nîmes, Sociologie générale : 0590

U. de Metz: 0488

U. de Metz: 0616

U. Nancy-II: 0166

U. de Tours: Sociologie: 1006

Conservatoire national des arts et métiers: 1er octobre 2000, Sociologie du travail, de l'emploi et des organisations: 0013 S

U. Paris-I: Sociologie, anthropologie des techniques : 0726

U. Paris-IV: Sociologie: 0822

U. Paris-IX: 0106

U. Paris-IX: 0295

U. de Technologie de Troyes: Sociologie du travail : 0066

U. de Brest (institut universitaire de technologie de Brest): Sociologie des entreprises, du travail et de l'emploi, psychologie des organisations : 0159

U. de Rouen: Organisation des hôpitaux et des systèmes de santé: 1348

U. Strasbourg-II: Sociologie: 0235

U. Strasbourg-II: Sociologie de la religion et de la culture: 0453 S

U. Toulouse-II (institut universitaire de technologie B): Figeac, Sociologie: 0908

U. Paris-X: Sociologie des institutions et des pratiques culturelles: 0534 S

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Guyancourt, Sociologie générale et anthropologie des sociétés contemporaines: 0297

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Sociologie: 0160

20° section : Anthropologie, ethnologie, préhistoire

U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, 1er octobre 2000, Ethnologie: Océanie: 1379

U. Aix-Marseille-II: Marseille, Anthropologie biologique : 1710

Institut universitaire de formation des maîtres de Montpellier: et 19e section, Montpellier, Ethnologie, sociologie: 0138

Institut national des langues et civilisations orientales : Ethnologie et sociétés de l'Asie du Sud-est insulaire et du Pacifique: 0669

U. Paris-I: Age des métaux: 1129

U. Paris-VII: Ethnologie de l'Amérique du nord: 0557

U. Toulouse-II: Préhistoire, art préhistorique: 0899

U. Paris-X: Ethnologie générale: 0289

21° section : Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art

U. d'Amiens: Histoire médiévale: 0663

U. de Besançon: Archéologie et histoire de l'art antique gréco-oriental: 0172 S

U. Bordeaux-III: Histoire de l'art antique: 0194

U. de Caen: 0292 S

U. Clermont-Ferrand-II: Histoire et archéologie de l'occident médiéval: 0418

U. Paris-VIII: Archéologie: 0086 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon: Nevers, Formation des maîtres des premier et second degrés, didactique de la discipline et évolution du métier: 0024

U. de Dijon: Histoire médiévale: 1118

U. de Chambéry: Histoire du haut Moyen Age, archivistique : 0297

U. Grenoble-II: Histoire de l'occident médiéval : 0113

U. Lille-III: Histoire grecque: 0083 S

U. Lille-III: Archéologie (protohistoire européenne) : 0187

U. Lille-III: Histoire médiévale : histoire du haut Moyen Age occidental: 0447

U. d'Artois: Arras, Histoire romaine: 0097

U. d'Artois: Arras, Histoire ancienne: 0296

U. de Valenciennes: Histoire romaine: 0270

U. de Limoges: Histoire médiévale: 0048

U. Lyon-II: Archéologie protohistorique européenne et techniques d'archéologie: 0929

U. Lyon-III: Histoire médiévale: 0305

U. Montpellier-III: Histoire et archéologie de l'Occident médiéval: 0178 S

U. Montpellier-III: Archéologie des antiquités nationales : 0591

U. Nancy-II: Histoire médiévale: 0302

U. de Nantes : Histoire et civilisation des mondes médiévaux: 0454

U. de Nantes: Histoire de l'art antique et archéologie : 1809

U. de Tours : Histoire ancienne, histoire grecque : 0274

U. Paris-I: Histoire grecque: 0221

U. Paris-I: Histoire médiévale: 0233

- U. Paris-I: Histoire grecque: 0295  
 U. Paris-IV: Art et archéologie islamiques: 0067  
 U. Paris-IV: Histoire médiévale: 0269  
 U. Paris-IV: Histoire de l'art médiéval: 0612  
 U. Paris-VII: Histoire grecque: 1960  
 U. de Poitiers: Histoire ancienne: 0463  
 U. de Poitiers: Histoire de l'art antique: 1305  
 U. de Poitiers: Histoire médiévale: 1379  
 U. de Poitiers: Histoire de l'art médiéval: 1504  
 U. Rennes-II: Histoire de l'art antique, bassin oriental de la méditerranée: 0540  
 U. de Brest: Histoire médiévale: 0790  
 U. de Rouen: Identité et pratique sociale: 0196  
 U. Strasbourg-II: Histoire de l'art médiéval: 0390  
 U. Strasbourg-II: Histoire médiévale: 0505  
 U. Toulouse-II: Histoire médiévale: 0251 S  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Histoire médiévale et antique: 0018  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Histoire médiévale: 0149
- 22<sup>e</sup> section : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique
- U. d'Avignon: Histoire de l'art moderne et contemporain : 0014  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Histoire moderne : 0553  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Histoire de l'art moderne: 1010  
 U. d'Amiens: Histoire moderne, histoire des crises et des conflits: 0425  
 U. de Besançon: Histoire moderne et contemporaine : 0301  
 U. de Pau: Histoire de l'art moderne: 0491  
 U. Bordeaux-III: Histoire contemporaine économique : 0499  
 U. Bordeaux-III: Musique, ethnomusicologie: 0567  
 U. Clermont-Ferrand-II: Histoire sociale et culturelle de l'époque moderne: 0244 S  
 U. de Marne-la-Vallée : Histoire du XXe siècle : 0211  
 U. Paris-VIII: Histoire de l'Afrique subsaharienne : 0174  
 U. de Dijon : 1er octobre 2000, Histoire contemporaine : 0668 S  
 U. de Dijon: Histoire de l'art contemporain: 1351  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): et 71e section, Musées et patrimoine : 0305 S  
 U. Grenoble-II: Histoire de la musique et analyse : 0237  
 U. Lille-III: Histoire contemporaine du XIXe siècle : 0086  
 U. Lille-III: Histoire contemporaine (histoire européenne) : 0488  
 U. Lille-III: Institut universitaire de technologie de Tourcoing, Histoire du travail social: 0490  
 U. d'Artois: et 74e section, Lens, Liévin, Histoire du sport et des pratiques sportives au XXe siècle : 0465  
 U. Lyon-II: Histoire contemporaine: 0194  
 U. Lyon-III: Histoire moderne: 0211  
 U. Montpellier-III: Histoire du monde contemporain : 0112  
 U. de Perpignan: Histoire moderne: 0395  
 U. du Mans: Histoire et civilisations modernes: 0328  
 U. du Mans: Histoire de l'art contemporain des XIXe et XXe siècles: 0538  
 U. de Nantes: Histoire de l'art contemporain: 1804  
 U. de Nice: 1er octobre 2000, Histoire contemporaine : 0450 S  
 U. de Tours: 0809  
 U. de Tours: Histoire moderne, histoire et civilisation italiennes à la Renaissance: 1285  
 École normale supérieure: 0030  
 U. Paris-I: Histoire contemporaine: histoire sociale du XXe siècle: 0137  
 U. Paris-I: Histoire moderne: histoire économique : 0216 S  
 U. Paris-I: Histoire contemporaine: mondes ibériques : 0222  
 U. Paris-I: Histoire moderne: 0226 S  
 U. Paris-I: Histoire sociale, histoire du mouvement ouvrier, administration économique et sociale : 0384

- U. Paris-I: Histoire contemporaine: Amérique du Nord: 0478
- U. Paris-I: Histoire contemporaine: histoire quantitative, économique et sociale: 0489
- U. Paris-I: 1er novembre 2000, Art contemporain du XIXe siècle: 0546 S
- U. Paris-I: Art des temps modernes: 1124
- U. Paris-I: Histoire contemporaine: histoire culturelle du XXe siècle: 1127
- U. Paris-I: Art contemporain: 1131
- U. Paris-IV: Histoire moderne: 0063
- U. Paris-IV: Histoire de l'art contemporain: 0152
- U. Paris-IV: Histoire contemporaine: 0282
- U. Paris-IV: Arts décoratifs: 0820
- U. Paris-IV : Relations internationales de l'époque moderne: 0823
- U. Paris-IV: Photographie: 0825
- U. Paris-VII: Histoire socio-économique de l'Afrique contemporaine: 0403
- U. de Poitiers: Histoire de l'art moderne, architecture et urbanisme: 0467
- U. de Poitiers: Histoire, archivistique: 1611
- U. de Poitiers : Histoire de l'art moderne et contemporaine : 1627
- U. de La Rochelle : Histoire moderne et contemporaine : 0036
- U. de Reims: Histoire moderne: 0308
- U. Rennes-II: Histoire de l'art contemporain, patrimoine et muséologie: 0723
- U. de Brest: 1er octobre 2000, Histoire moderne: 0146 S
- U. de Bretagne Sud: Lorient, Histoire contemporaine : 0010
- U. de La Réunion: 0009
- U. de Rouen: Histoire moderne des XVIe et XVIIe siècles: 1170
- U. de Mulhouse : Histoire contemporaine: 0191
- Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: et 21e section, Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, formation des professeurs des écoles: 0002
- Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg : et 21e section, Colmar et Strasbourg, Formation des professeurs des écoles: 0049
- U. Strasbourg-II: Histoire des mondes modernes : 0504
- Institut d'études politiques de Toulouse: 0024
- U. Paris-X: Histoire moderne: 0244
- U. Paris-X: Histoire du XXe siècle: 0545
- U. Paris-X: Histoire moderne: 0645 S
- U. d'Évry-Val d'Essonne: Histoire industrielle : 0089
- École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Histoire moderne: 0043 S
- École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Histoire contemporaine: 0162
- 23<sup>e</sup> section : Géographie physique, humaine, économique et régionale
- U. d'Avignon: et 24e section, Environnement, aménagement, système d'information géographique : 0016
- U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Géographie humaine: Méditerranée méridionale et Moyen-Orient : 1252
- U. de Besançon: Montbéliard, Géographie générale, nouvelles technologies: 1388
- U. de Pau: et 24e section, 1er novembre 2000, aménagement : 0137 S
- U. de Pau: et 24e section, Géographie et aménagement : 0555
- U. Bordeaux-III: Géographie humaine et développement dans les espaces tropicaux: 0006
- U. Bordeaux-III: Géographie de l'environnement : 0195
- U. Bordeaux-III: Géographie physique générale : 0365 S
- U. de Caen: et 24e section, Géographie humaine : 0521
- U. Clermont-Ferrand-II: et 24e section, Géographie urbaine, économique et sociale, aménagement : 0003
- U. Clermont-Ferrand-II: et 24e section, Sociologie du tourisme: 0469
- U. Clermont-Ferrand-II: et 24e section, Géographie humaine, économique, aménagement et urbanisme: 1365
- Institut universitaire de formation des maîtres de Corse: Corte, Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré et au concours de recrutement de

- professeur des écoles: 0033  
U. Paris-VIII: Géographie physique: géographie des risques naturels: 0051  
U. Paris-XII: Systèmes d'information géographique : 0826  
U. du Littoral: Géographie humaine: 0521  
U. de Limoges: Géographie urbaine et sociale: 0831  
Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon: Bourg-en-Bresse, Formation et recherche, orientation didactique: 0090  
U. Lyon-II: Environnement et géomatique: 0522  
U. Lyon-II: Statistique et cartographie: 0644  
U. Lyon-II: Géographie du développement et monde arabe: 0777 S  
U. Montpellier-III: et 24e section, Géographie urbaine et sociale, urbanisme: 0101 S  
U. Nancy-II: Géographie humaine: 0454  
U. du Mans: 0373  
U. de Nantes: Géographie de l'environnement: 0248  
U. de Nantes: Géographie humaine, économique et régionale: 0459  
U. d'Angers: et 24e section, Géographie humaine et régionale: 0278  
U. d'Angers: et 24e section, Télédétection et géographie générale: 0449  
U. de Nice: Géographie humaine et régionale: 0462  
U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon): 0059  
U. Paris-IV: Géographie historique: 0827  
U. Paris-VII: Géographie rurale: 0412  
U. de La Rochelle: 0247 S  
Institut universitaire de formation des maîtres de Reims: Didactique de la géographie: 0008  
U. Rennes-II: Géographie physique, système d'informations géographiques: 0152  
U. de La Réunion: Aménagement, système d'informations géographiques et traitement d'images satellitaires: 0127  
U. de Rouen: et 24e section, Géographie et aménagement : 1341  
U. Strasbourg-I: 1462  
U. Toulouse-II: 0146 S  
U. Paris-X: Géographie humaine: 0498 S  
U. Paris-X: et 24e section, Géographie humaine et aménagement: 1477  
Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles: Formation initiale et continue des maîtres: 0423  
U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Guyancourt : 0483  
École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Géographie humaine et régionale: 0017  
École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Géographie: 0161  
24<sup>e</sup> section : Aménagement de l'espace, urbanisme  
U. d'Avignon: et 23e section, Organisation de l'espace et développement local: 0037 S  
U. de technologie de Compiègne: Aménagement de l'espace, sciences de la conception: 0255  
U. des Antilles-Guyane: Martinique, Aménagement urbain, urbanisme, systèmes d'information géographique: 0258  
U. Paris-XII: Institut d'urbanisme, Ingénierie urbaine et pratiques professionnelles: 0518  
U. Lyon-II: Urbanisme et aménagement, infographie : 0495  
U. Lyon-III: Aménagement: 0207  
U. du Mans: Géographie et aménagement: 0548  
U. de Tours: 1031  
U. Paris-VII: Géographie humaine, espace et acteurs sociaux: 0111 S  
U. de Cergy-Pontoise: Aménagement et culture : 0466  
25<sup>e</sup> section : Mathématiques  
U. de Polynésie Française: et 27e section: 0064  
U. Aix-Marseille-III: 1er octobre 2000, Algèbre: 0581 S  
U. Aix-Marseille-I: Topologie: singularités: 0665  
U. Aix-Marseille-I: Analyse complexe: 1220  
U. des Antilles-Guyane: et 26e section, Martinique: 0420  
U. de Pau: et 26e section: 0064 S  
U. de Pau: et 26e section: 0322

- U. Bordeaux-I: Théorie des nombres: 0165 S  
 U. de Caen: Théorie des ensembles ou analyse cliffordienne: 0386 S  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Mathématiques, informatique théorique, algorithmique: 0765  
 U. Clermont-Ferrand-II : Mathématiques pures : 0292 S  
 U. de Marne-la-Vallée: et 26e section, Analyse ou théorie ergodique: 0125  
 U. Grenoble-I: 0341 S  
 U. Grenoble-I: 1382  
 U. de Limoges : Mathématiques discrètes: 0599  
 U. Lyon-I: Analyse appliquée: 0372 S  
 U. Lyon-I : Théorie des nombres et applications : 1927  
 U. Lyon-III: Mathématiques et statistiques appliquées à la gestion: 0538  
 U. Montpellier-II: 0131 S  
 U. de Metz: Analyse fonctionnelle, analyse harmonique : 0058  
 U. Nancy-I: et 26e section: 0251 S  
 U. Nancy-I: 0780  
 U. de Nantes: et 26e section, Mathématiques et applications : 1293  
 U. de Nice: et 26e section: 0335  
 U. de Nice: et 26e section, 1er octobre 2000: 0958 S  
 U. de Tours: et 26e section, 1er octobre 2000: 0201 S  
 U. Paris-VI: et 30e section, Systèmes dynamiques et physique: 0546  
 U. Paris-VI: Géométrie symplectique, topologie, physique: 1456  
 U. Paris-VII: Analyse, géométrie, topologie: 0216  
 U. Paris-VII: Analyse: 0755 S  
 U. de La Réunion: et 27e section: 0075 S  
 U. de Mulhouse: 0038 S  
 U. Strasbourg-I: et 26e section: 0252 S  
 U. Strasbourg-I: 0477  
 U. Toulouse-III: Mathématiques pures: 0430 S  
 U. Paris-XI: et 26e section, Mathématiques pures et appliquées: 0238  
 U. Paris-XI: et 26e section, Mathématiques pures et appliquées: 0241 S  
 U. Paris-XI: et 26e section, Mathématiques pures et appliquées: 0549 S  
 26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques  
 U. d'Avignon: Analyse non linéaire et optimisation : 0021  
 U. d'Avignon: 1er octobre 2000, Analyse non linéaire et optimisation: 0050 S  
 U. Aix-Marseille-I : Probabilités ou statistiques : 0300  
 U. Aix-Marseille-I: Analyse appliquée: 1125 S  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, Statistiques (et traitement de l'information): 0522  
 U. Aix-Marseille-II: et 60e section, Marseille, Méthodes multiéchelles et équations aux dérivées partielles: 1705  
 U. d'Amiens: 0155  
 U. d'Amiens: 0156  
 U. des Antilles-Guyane: Guadeloupe: 0317  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique: 0419  
 U. de Besançon: 0833 S  
 Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : Pau, Didactique des mathématiques. : 0128 S  
 U. Bordeaux-I: 0164 S  
 U. Bordeaux-II: Statistiques: 0982  
 U. Bordeaux-IV: 0378  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): Lisieux: 1415  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Mathématiques du signal : 0770 S  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): 1238  
 U. Clermont-Ferrand-II: Mathématiques appliquées : 0304  
 U. de Corte: Fluides, structures: 0205  
 U. de Marne-la-Vallée: Probabilité statistique: 0197  
 U. Paris-XII: Collaboration souhaitée avec économètres : 1307  
 U. Grenoble-II: 0102  
 U. Grenoble-II: 0554  
 Institut national polytechnique de Grenoble: École nationale supérieure d'informatique et de

- mathématiques appliquées, Probabilités et statistiques : 0415  
 Institut national polytechnique de Grenoble: et 61e section, École supérieure en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes, Valence, Commande et diagnostic des systèmes distribués: 0416  
 U. Lille-I: 0224 S  
 U. Lille-II: Biostatistique: 1021  
 U. Lille-II (institut universitaire de technologie C): Statistiques: 1027  
 U. Lyon-I: Equations aux dérivées partielles en mécanique des fluides: 0356 S  
 U. Lyon-II (institut universitaire de technologie de Bron): Statistique et traitement des données : 0914  
 U. Montpellier-II: Statistique: 0127  
 U. Montpellier-II: Statistiques et probabilités appliquées : 0805 S  
 U. de Perpignan: et 60e section, Modélisation mathématique : 0391  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz): Statistiques: 0080  
 U. Nancy-I: et 25e section, 1er octobre 2000: 0225 S  
 U. Nancy-I: École supérieure d'informatique et applications de Lorraine: 1065  
 U. Nancy-I (école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy): Mathématiques de l'ingénieur: 0870 S  
 U. du Mans: et 27e section, Mathématiques pour économistes: 0112 S  
 U. de Nantes: et 25e section, Mathématiques et applications : 0476  
 U. d'Orléans: 0559  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Statistique ou probabilités appliquées: 0308 S  
 U. Paris-VI: et 65e section, Statistiques appliquées à la biologie: 0638  
 U. Paris-VI: Equations aux dérivées partielles, analyse numérique, calcul scientifique: 1244  
 U. Paris-VI: Probabilités, modélisations aléatoires : 1593  
 U. Paris-IX : Mathématiques appliquées à l'économie et à la finance: 0055  
 U. Paris-IX: 0379  
 U. Rennes-I: et 25e section: 1196  
 U. du Havre: 0406  
 U. du Havre: et 5e section, Mathématiques appliquées, économie: 0409  
 U. de Rouen: Equations aux dérivées partielles non linéaires: 0211  
 U. de Mulhouse: Analyse numérique, analyse appliquée : 0042  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : 0230  
 U. Toulouse-II : Mathématiques appliquées, statistiques, probabilités: 0903  
 U. Toulouse-III: Analyse appliquée: 0425 S  
 U. Toulouse-III: Statistiques: 0432 S  
 U. Toulouse-III : 1er octobre 2000, calcul scientifique et modélisation: 0436 S  
 Université Toulouse-III (institut universitaire de technologie de Tarbes): 0622  
 U. Paris-X: 0282  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Probabilités, statistiques: 0009  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Probabilités, statistiques: 0186  
 27<sup>e</sup> section : Informatique  
 U. Aix-Marseille II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Marseille, Résolution de contraintes et combinatoire : principes et pratique : 1714  
 U. Aix-Marseille-III: et 25e section, Algorithmique : 0905  
 U. d'Avignon: Dialogue multimodal: 0145  
 U. d'Avignon: Traitement automatique du langage naturel: 0296  
 U. Aix-Marseille-I: Modélisation et vérification de systèmes informatiques: 1197  
 U. Aix-Marseille-I: Intelligence artificielle, base de données: 1291  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, 1er octobre 2000, Théorie des langages, génie logiciel: 0337 S  
 U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Logique pour l'intelligence artificielle: 1361  
 U. d'Amiens: 0218  
 U. d'Amiens: 0470 S  
 U. d'Amiens: Informatique appliquée à l'économie et à la gestion: 0890

- U. de technologie de Compiègne: 0131  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard: Systèmes à évènements discrets appliqués aux transports : 0108  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard: Systèmes distribués appliqués aux transports: 0110 S  
 U. de Besançon: Informatique appliquée au droit, à l'économie, à la gestion: 0058  
 U. de Besançon: Montbéliard: 1287  
 U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort): Systèmes distribués, parallélisme : 0253  
 U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort): Systèmes distribués, parallélisme : 0632 S  
 U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort): Montbéliard, Systèmes distribués, réseaux: 0926  
 U. de Pau: Réseaux: 0531  
 U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau): Mont-de-Marsan, Réseaux: 0511  
 U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A): Talence: 0874 S  
 U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A): Talence: 1127  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie d'Alençon): Informatique pratique et applications : 1322  
 U. de Caen: Algorithmique ou intelligence artificielle : 0422 S  
 U. de Caen: et 71e section, Nouvelles technologies informatiques: 1401  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): Ifs: 1409  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Cherbourg): Saint-Lô: 1414  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Objet, génie logiciel, programmation objet: 0406  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Le-Puy-en-Velay, Imagerie : 1239  
 U. Clermont-Ferrand-II: Centre universitaire des sciences et techniques, Réseaux informatiques, traitement du signal: 0549  
 U. Clermont-Ferrand-II: et 65e section, 1er novembre 2000, bio-informatique: 0562 S  
 U. Clermont-Ferrand-II: Informatique, base de données, fouille de données (data mining): 1364  
 U. Paris VIII (institut universitaire de technologie de Montreuil): 0897  
 U. Paris VIII (institut universitaire de technologie de Montreuil): Informatique, réseaux: 0948  
 U. Paris VIII (institut universitaire de technologie de Montreuil): Génie logiciel: 0949  
 U. de Marne-la-Vallée: Informatique fondamentale et applications: 0133  
 U. de Marne-la-Vallée: Programmation et réseaux : 0336  
 U. de Marne-la-Vallée (institut universitaire de technologie de Marne-La-Vallée) : Informatique et réseaux multimédia: 0343  
 U. Paris-XII: Pratiques informatiques appliquées au droit: 0025 S  
 U. Paris-XII: Génie logiciel: 0745  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse): 0148  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse): Réseaux: 1119  
 U. de Dijon: Réseaux, systèmes intelligents: 0803  
 U. de Dijon: Systèmes d'informations interopérables, bases de données distribuées: 0942  
 U. de Chambéry: et 61e section, Annecy, École supérieure d'ingénieurs d'Annecy, Langages, méthodes et systèmes formels, génie logiciel : 0533  
 U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy): et 25e section, et 26e section, et 63e section, Le Bourget du Lac, Approches objets, hypermédia et réseaux, interface homme machine, collecticiels, informatique répartie: 0545  
 U. Grenoble-I: Institut des sciences et techniques de Grenoble, Systèmes, réseaux, parallélisme : 0530  
 U. Grenoble-I: Vision et environnements sensibles : 0607  
 U. Grenoble-I: Logiciels: vérification et validation par le test: 0615  
 U. Grenoble-I: 1er novembre 2000, Programmation, langages: 0684 S  
 U. Grenoble-I: Informatique: environnements hypermédias et communication: 1385



- U. Grenoble-II: 0735  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 0741  
 U. Grenoble-III: et 7e section, Traitement automatique de la langue écrite: 0265  
 Institut national polytechnique de Grenoble: École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées, Télécommunication, interaction: homme-machine: 0408  
 Institut national polytechnique de Grenoble: et 60e section, École nationale supérieure de génie industriel, Conception de produits: gestion d'information : 0417  
 U. Lille-I: 0429  
 U. Lille-I: École universitaire d'ingénieurs de Lille : 0856  
 U. Lille-I: Centre université-économie d'éducation permanente: 1652  
 U. Lille-I: Bio-informatique: 1653  
 U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Systèmes et réseaux: 1656  
 U. du Littoral (institut universitaire de technologie de Calais-Boulogne): Réseaux: 0145  
 U. Lille-II (institut universitaire de technologie C) : 1026  
 U. Lille-III: Intelligence artificielle, traitement du langage: 0778  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens): 0470  
 U. de Valenciennes: 0224  
 U. de Limoges: Image: 0247 S  
 U. de Limoges: Enseignement professionnel: 0698  
 École centrale de Lyon: 0063 S  
 École normale supérieure de Lyon: 0080  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Architectures de réseaux, protocoles, évaluation des performances: 0543  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Intégration systèmes et réseaux, sécurité : 0544  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Objets distribués, applications réparties: 0545  
 U. Lyon-I: Informatique et cognitive: 0367 S  
 U. Lyon-I: Réalité virtuelle: 0525  
 U. Lyon-I: Méthodes et algorithmes pour l'aidé à la décision: 1801  
 U. Lyon-I: Données techniques et production : 2053  
 U. Lyon-I: et 26e section, Informatique fondamentale et appliquée: 2076  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : Bourg-en-Bresse, Analyse et conception de systèmes d'information, programmation objet : 1952  
 U. Lyon-II: 0924  
 U. de Saint-Étienne: 0391  
 U. de Saint-Étienne: 0718  
 U. Montpellier-I: Informatique appliquée à l'économie et à la gestion: 0982  
 U. Montpellier-III: 0587  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz): Génie logiciel, programmation, conduite de projets: 0332  
 U. Nancy-I: 0935  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois): Réseaux: 1383  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): 0182 S  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun): 0757  
 Institut national polytechnique de Nancy: École nationale supérieure des mines de Nancy: 0368  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval): et 71e section, Infographie, multimédia, environnement interactif d'apprentissage avec ordinateur: 0502  
 U. du Mans: Communication homme-machine : 0285  
 U. de Nantes: Graphes et combinatoires: 0260 S  
 U. de Nantes: Contraintes: 1296  
 U. de Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes): Informatique répartie, multimédia : 1816  
 U. d'Angers: 0482  
 U. de Nice: 0218  
 U. de Nice: 1100  
 U. de Nice: 1348  
 U. de Nice: 1349  
 U. d'Orléans: 0476  
 U. de Tours: École d'ingénieurs en informatique pour l'industrie, Ordonnancement et

conduite : 0649

U. de Tours: École d'ingénieurs en informatique pour l'industrie, Ordonnancement et conduite : 1286

Conservatoire national des arts et métiers: Réseaux : 0551

École normale supérieure: 0132

École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Base de données, système d'information géographique : 0410

École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Base de données spatiales, systèmes distribués, application aux systèmes d'information géographique : 0415

U. Paris-I : Mathématiques discrètes et recherche opérationnelle: 0724

U. Paris-IV: et 7e section, Linguistique informatique : 0831

U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Réseaux informatiques et systèmes d'exploitation: 1816

U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Bases de données et fouille de données (data mining): 2117

U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Systèmes d'information : 2118

U. Paris-VI: Simulation multi-agents et intelligence collective: 0400

U. Paris-VI: Bases de données: 0854

U. Paris-VI: Institut des sciences et technologie, algorithmique numérique et parallélisme: 1394

U. Paris-VI: Réseaux: 2826

U. Paris-VII : Informatique fondamentale: 0720

U. Paris-VII: Algorithmique et programmation : 1532 S

U. Paris-VII: Programmation: 1906

U. Paris-VII (Institut universitaire de technologie de Paris VII): Informatique, réseaux et multimédia : 2181

U. Paris-IX: 0079

U. Paris-IX: 0432

École nationale supérieure de mécanique et

d'aérotechnique de Poitiers: Informatique industrielle : 1603

Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers: et 71e section, Poitiers, Ingénierie des connaissances et multimédia: 0111

U. de Poitiers: 1119

U. de Poitiers: 1485

U. de Reims: Réseaux et systèmes répartis: 1030

U. Rennes-I: Système d'information: 0631 S

U. Rennes-II: 0717

U. de Brest: Génie mathématique et informatique : 0110 S

U. de Brest: Ingénierie informatique: 0217

U. de Brest: Traitement informatique des langues, représentation des connaissances : 0616 S

U. de Brest: 0948

U. de Brest: 1020

U. de Bretagne Sud: Vannes: 0312

U. de Bretagne Sud: Vannes: 0360

U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes): 0363

U. de La Réunion: 0298

U. du Havre: 0017 S

U. du Havre: 0404

U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0115

U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0398

Institut national des sciences appliquées de Rouen : Réseaux, informatique répartie, nouvelles technologies éducatives: 0138

U. Strasbourg-I: 0952

U. Strasbourg-I: 1074

U. Toulouse-I (institut universitaire de technologie de Rodez): Imagerie médicale: 0402

U. Toulouse-III: 0283 S

U. Toulouse-III: Génie logiciel: 1224

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Génie logiciel: 0623 S

U. Paris-XI: Informatique et télécommunications : 0653

U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay): 0892

U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay): 1471 S

- U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay): 1642
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Institut des sciences et techniques des Yvelines, architecture, réseaux, systèmes distribués : 0042
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Base de données, réseaux, systèmes distribués : 0241
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Réseaux: 0485
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy): Vélizy, Réseaux, informatique, temps réel, télécommunication : 0410
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, architecture, réseaux, systèmes distribués : 0472
- U. de Cergy-Pontoise: 0293
- U. d'Évry-Val d'Essonne: Problèmes distribués contraints, systèmes multi-agents: 0183
- 28<sup>e</sup> section : Milieux denses et matériaux
- U. d'Avignon (institut universitaire de technologie d'Avignon): Physique (structure et propriétés des matériaux d'emballage), modélisation (éléments finis): 0300
- U. Aix-Marseille-I: Physique du solide à basse dimensionnalité : propriétés de conduction et magnétiques, approches analytique et numérique : 0349 S
- U. Aix-Marseille-I: Dynamique d'interface: 0354 S
- U. Aix-Marseille-II: Marseille, Physique des surfaces, couches moléculaires, microscopie de champ proche: 0353
- U. d'Amiens: Couches minces amorphes semi-conductrices : 0297
- U. d'Amiens: Couches minces, oxydes ferroélectriques : 0301 S
- U. d'Amiens (institut supérieur des sciences et techniques de Saint-Quentin): Modélisation: 0176
- École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon: Physico-chimie et mécanique environnementale des matériaux : 0918
- U. de Pau: Thermophysique haute pression: 0046 S
- U. de Pau: Rhéologie des polymères, plasturgie, mise en forme des matériaux: 0274
- U. de Pau: Adhésion, matériaux, rhéologie: 0666
- U. de Marne-la-Vallée: Matière molle, milieux granulaires : 0020
- U. de Dijon: et 30e section, Microscopie de champ proche: 0263 S
- U. de Dijon: et 30e section, Cristallographie et cristallogenèse : 1128
- U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy): et 33e section, Annecy, Physico-chimie du solide, relations thermodynamique-structure-propriétés des matériaux: 0542
- U. Grenoble-I: 1er novembre 2000, Théorie et modélisation de l'état condensé: 0653 S
- U. Grenoble-I: et 63e section, 1er octobre 2000, Physique pour la microélectronique: 0657 S
- U. Grenoble-I: Nanophysique: 1383
- École normale supérieure de Lyon: et 61e section : 0055
- U. Lyon-I: Matériaux nanostructurés obtenus par dépôts d'agrégats préformés en phase gazeuse : 2078
- U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B) : Sciences des matériaux: 1665 S
- U. Montpellier-II : Nîmes, Verres surface: 0164
- U. Montpellier-II: Semi-conducteur à grand Gap : 0358
- U. de Perpignan: Physico-chimie des matériaux photovoltaïques: 0074
- U. de Metz: Physique des interfaces: 0125
- U. Nancy-I: Bio cristallographie: 0275
- U. Nancy-I: Matériaux poreux: 0279
- U. Nancy-I: Magnétisme et nanostructure: 0705 S
- U. Nancy-I (école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy): Oxydoréduction des espèces du fer, corrosion: 1193 S
- U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire): Diffraction X, simula-

tion, profil de raie: 0847

U. de Toulon: 0061 S

École normale supérieure: et 30e section, Préparation à l'agrégation de physique: 0140

U. Paris-VI: Cristallographie des protéines: 0430 S

U. Paris-VI: Structure et dynamique de surfaces : 0514 S

U. Paris-VI: Physique théorique des solides: simulations-méthodes ab initio: 0941

U. Paris-VI: Physique nanoscopique et mésoscopique : 1581

U. Paris-VII: et 62e section, Matière complexe : colloïdes, fluides complexes, polymères solides ou en solution: 0274

U. Paris-VII: Agrégats et/ou films minces: croissance et propriétés physiques: 0355

U. Paris-VII: et 29e section, Théorie en matière condensée et/ou systèmes dynamiques: 1861

U. de Poitiers: 1er novembre 2000, Métallurgie physique: 0327 S

U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): 0809

U. Rennes-I: et 60e section, Physique et mécanique des milieux complexes, rhéologie: 0245 S

U. Rennes-I: Biophysique moléculaire: 0457 S

U. de Rouen: et 30e section, Evreux, Interface physique-biologie, matériaux appliqués dans les bio-industries: 1352

U. de Mulhouse: 1er janvier 2001: 0077 S

U. Strasbourg-I: 1er octobre 2000, Micro et nanostructures magnétiques: 0508 S

U. Strasbourg-I: 0968

U. Toulouse-III: Spectroscopie optique: 0892 S

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Matériaux: 1557

U. Paris-XI: Matière molle: 0222

U. Paris-XI: Physique de la matière condensée : 0245 S

U. Paris-XI: Physique des oxydes: 0388

29° section : Constituants élémentaires

U. Aix-Marseille-I: et 28e section, Modélisation des systèmes dynamiques: 0351

U. Bordeaux-I: Physique et biologie des mi-

crofaisceaux : 0450

U. Bordeaux-I: Physique nucléaire: 0707 S

U. de Caen: 1er novembre 2000, Physique nucléaire expérimentale avec faisceaux radioactifs : 0259 S

U. Clermont-Ferrand-II: 0548

U. Grenoble-I: Physique des particules et astroparticules : 0763

Institut national polytechnique de Grenoble : École nationale supérieure de physique, 1er novembre 2000, Physique nucléaire, physique des réacteurs : 0411

U. Lyon-I: Physique nucléaire expérimentale, interaction ion-solide: 0434 S

U. Paris-VI: et 28e section, Physique statistique de la matière condensée: 1273 S

U. Paris-VII: Physique expérimentale des particules : 1947

U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar): 0470

U. Strasbourg-I: 1er octobre 2000: 0287 S

U. Toulouse-III: 1er octobre 2000, Théorie des agrégats : 0496 S

U. Toulouse-III: Théorie des systèmes complexes : 1949

U. Paris-XI: et 28e section, Théorie de la physique mésoscopique: 0323 S

U. Paris-XI: Physique nucléaire: 0357

U. Paris-XI: Physique expérimentale des particules (hors accélérateurs): 0822

30° section : Milieux dilués et optique

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille): Physique expérimentale, optique, mesures: 0104 S

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Dynamique des systèmes complexes: 0380 S

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Optique électromagnétique: 0763 S

École normale supérieure de Cachan: Télécommunications optiques: 0007

U. Lyon-I: Nanooptique, aérosols et agrégats: 0736

U. Nancy-I: et 28e section, Physique des nanotubes : 0238 S

U. Nancy-I: Elaboration de couches minces par plasma : 0694

U. Nancy-I: Ondes, instabilités et transport dans les plasmas: 1306

U. Nancy-I (école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy): Physique générale, optique géométrique et ondulatoire, caractérisation optique des matériaux: 0175

Institut universitaire de formation des maîtres de Nantes: 0126

U. de Nantes: 0307

U. Paris-VI: et 63e section, Plasmas denses et chauds: 0485

U. Paris-VI: Modélisation des transports moléculaires en milieu inhomogène: 0619 S

U. Paris-VI: Dynamique de fragmentation des systèmes moléculaires: 0633

U. Paris-VI: Méthodes physiques appliquées à la biologie: 0668 S

U. Paris-VI: Microscopie optique en champ proche: 0694

U. Paris-VI: Dynamique collisionnelle et excitation électronique intense: 1549

U. de Technologie de Troyes: et 28e section, Optique, matériaux: 0065

U. Rennes-I: Physique moléculaire, réactivité chimique: 0469

U. Toulouse-III: Optique atomique: 0887

U. Paris-XI: Manipulation d'atomes et de molécules individuelles: 0367 S

U. Paris-XI: Interactions atomiques, moléculaires et ioniques: 0594 S

U. Paris-XI: 1er octobre 2000, Microscopie et spectroscopie locales infrarouge en champ proche sur collaboration pour un laser infrarouge à Orsay: 0824 S

31<sup>e</sup> section: Chimie théorique, physique, analytique

U. Aix-Marseille-III: Physico-chimie des aliments: 0758

U. d'Avignon: Chimie analytique agroalimentaire, agronomie: 0124 S

U. Aix-Marseille-I: Chimie théorique: 0558

U. Aix-Marseille-I: Résonance magnétique nucléaire du solide: 0804 S

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Chimie analytique de l'environnement, composés

organiques: 0819 S

U. Aix-Marseille-I: Chimie de l'atmosphère, analyses et modélisation: 0846 S

U. de Besançon: 1er octobre 2000, microanalyse des matériaux: 0200 S

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine: Bordeaux, Didactique de la chimie: 0129

U. Bordeaux-I: Chimie théorique: 0247

U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A): et 62e section, Talence, Physico-chimie, génie des procédés: 1302

U. de Caen: 1er octobre 2000, Spectroscopie infrarouge de catalyseur solide: 0442 S

U. Clermont-Ferrand-II: Thermodynamique des solutions et des polymères: 0569

U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil): chimie analytique: 1321

U. de Dijon: Réactivité des solides, modélisation, simulation: 0857

U. de Dijon: Le Creusot, Réactivité des solides: 1004

U. Lille-I: Cinétique chimique atmosphérique: 0293

U. Lille-I: Modélisation de la chimie des flammes: 0323 S

U. d'Artois: Lens, Chimie physique: 0364

U. de Saint-Étienne (institut universitaire de technologie de Saint-Étienne): Caractérisation des matériaux: 0453

U. de Metz: et 32e section, Réactivité de matériaux minéraux, couplage entre électrochimie et ellipsométrie: 0714

U. Nancy-I: Chimiométrie: 0285 S

U. de Toulon: 0010

U. d'Orléans (institut universitaire de technologie d'Orléans): et 32e section, Chimie analytique, électrophorèse capillaire: 0247

U. Paris-VI: Chimie quantique: 0675 S

U. Paris-VI: Nanomatériaux: 0680

U. Paris-VI: Théorie des solides et interfaces: 0790 S

U. Paris-VI: Spectrochimie théorique: 0822 S

U. Paris-VI: Electrochimie industrielle: 1359

U. Paris-VI: Auto-organisation de nanomatériaux: 3251

U. Paris-VII: et 33e section, Physico-chimie

des solides inorganiques divisés: spectroscopie et réactivité à l'interface: 0504

U. Paris-VII: Milieux organisés, nanoparticules, nanomatériaux: 1513 S

U. de Reims: Spectroscopie moléculaire et cinétique chimique: 0212 S

U. du Havre: 0343 S

U. de Rouen: Résonance magnétique nucléaire, biologie structurale: 1034

U. Toulouse-III: 1er janvier 2001, Chimie quantitative des actinides et matériaux magnétiques: 0768 S

Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure de chimie): Modélisation moléculaire, interface solide-gaz: 0086 S

32° section: Chimie organique, minérale, industrielle

U. de Nouvelle Calédonie: Chimie physique et chimie générale: 0016

U. Aix-Marseille-III: 1er octobre 2000, Radicaux libres et synthèse organique: 0379 S

U. d'Avignon: Synthèse organique des composés amphiphiles et analyse physico-chimique de systèmes supra moléculaires: 0026

U. Aix-Marseille-I: et 31e section, Chimie organique physique: 0434

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Synthèse organique: 0811 S

U. Aix-Marseille-II: Marseille, Matériaux organiques: 1709

U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou): et 31e section, Guadeloupe, Chimie générale, chimie alimentaire, génie chimique, techniques instrumentales: 0417

U. de Besançon: Chimie des interfaces: 0371 S

École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux: Synthèse organique: 0230

U. Bordeaux-I: Chimie de la fibre lignocellulosique: 0228 S

U. de Caen: 1er octobre 2000, Chimie minérale: 0256 S

École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand: Chimie des glucides et des hétérocycles: 1257 S

U. Clermont-Ferrand-II: Chimie organique,

biocatalyse et bio molécules: 0346

U. Paris-XII: 1er décembre 2000, Chimie analytique et électrochimie: 0620 S

U. Paris-XIII: Bobigny, Cristallographie: 1114

U. de Dijon: Chimie organométallique et organique, catalyse: 0285 S

U. Grenoble-I: et 31e section, Physico-chimie inorganique, spectroscopie en chimie de coordination: 0498 S

U. Grenoble-I: et 31e section, Catalyse moléculaire: 0703 S

U. Grenoble-I: et 70e section, Didactique des sciences: 1374

École nationale supérieure de chimie de Lille: Synthèse organique: 1032

U. Lille-I: Organique, formulation: 1628

U. d'Artois: Lens, Chimie organique: 0463

U. de Limoges: Chimie et traitement des eaux: 0317

U. de Limoges: Chimie des solutions et traitement des eaux: 0830

École normale supérieure de Lyon: Chimie inorganique: 0024

Institut national des sciences appliquées de Lyon: et 33e section, Chimie des matériaux: élaboration des matériaux, revêtements, corrosion, durabilité: 0355

Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon: et 33e section, Lyon et Villeurbanne, Formation et recherche, orientation didactique: 0059

U. Lyon-I: 1er octobre 2000, Analyse structurale organique, résonance magnétique nucléaire: 0447 S

École nationale supérieure de chimie de Montpellier: Synthèse et organisation d'édifices moléculaires et macromoléculaires à architecture contrôlée: 0270

U. Montpellier-II: et 33e section, Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, Bio polymères: 0382

U. de Nantes: 1er novembre 2000, Synthèse multiétapes de molécules biologiquement actives: 0301 S

U. de Nantes: Bioélectrochimie analytique: 0493

U. de Nantes: Hétéro chimie organique, glycochimie: 1303

U. d'Angers: Matériaux organiques, synthèse

et analyses: 0601

U. de Nice: Chimie organique: 0204 S

U. de Nice: Chimie bio organique: 0367 S

U. d'Orléans: 0136

U. d'Orléans (institut universitaire de technologie d'Orléans): Chimie organique: 0249

U. Paris-V: Spectroscopie, résonance magnétique nucléaire: 2114

U. Paris-VI: Synthèse organique: 0846

U. Paris-VI: Chimie bio organique: 0974 S

U. de Poitiers: Catalyse: 0273 S

U. de Poitiers: Chimie de l'eau: 0760

U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): Chimie minérale: 0373

École nationale supérieure de chimie de Rennes : 1er octobre 2000, Chimie organique, synthèse et physico-chimie des systèmes moléculaires organisés: 0336 S

U. Rennes-I: Synthèse organique et matériaux moléculaires : 0104

U. Rennes-I: Cristallographie et réactivité de solides micro cristallins: 0316

U. Rennes-I: Ingénierie moléculaire et supra moléculaire : 0465

U. Rennes-I: Catalyse: 1098

U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes): Synthèse organique, méthodes physico-chimiques d'analyse organique: 0564

U. de Brest: Electrochimie, chimie de coordination, résonance paramagnétique électronique : 0109

U. de La Réunion: 0055 S

U. du Havre: 0407

Institut national des sciences appliquées de Rouen : Electrosynthèse organique, développement de l'axe: 0037

U. de Rouen: Chromatographie, reconnaissance chirale: 0798

U. Strasbourg-I: Chimie inorganique: 0313

U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch): 0105

U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch): 0398

U. Toulouse-III: 1er octobre 2000, Chimie inorganique : 0772 S

U. Toulouse-III: Chimie de l'environnement: 1429 S

33° section : Chimie des matériaux

U. Aix-Marseille-I: Ionique du solide, électrochimie : 0441

U. d'Amiens: 1er octobre 2000, Chimie du solide : 0150 S

École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux: 0465

U. Bordeaux-I: 0239

U. Bordeaux-I: Chimie des polymères: 0865

U. de Caen (institut universitaire de technologie d'Alençon): et 60e section, Génie mécanique et matériaux nouveaux: 1318

U. de Caen: 1er octobre 2000, Matériaux : 0261 S

U. de Caen: Chimie du solide, thermodynamique des solides et solutions: 0440

École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand : 1240

U. Clermont-Ferrand-II: Chimie inorganique: 0555

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis): Chimie générale, matériaux, analyse physico-chimique: 0705

U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy): Le Bourget du Lac, Approche multiéchelle des matériaux polymères et systèmes hétérophases: 0540

U. Grenoble-I (institut universitaire de technologie A): 0932 S

U. de Limoges: Chimie des matériaux inorganiques : 0065 S

École centrale de Lyon: Biomatériaux, interfaces : 0138

U. Montpellier-II: Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, Céramiques: 0861

U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois): 0927

Institut national polytechnique de Nancy: École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux, Matériaux métalliques: 0367

U. du Mans (institut universitaire de technologie du Mans): Chimie du solide, chimie analytique : 0044 S

U. de Nantes: Transfert de technologie: 1828

U. de Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes): Sciences des matériaux, mécanique et méthodes numériques: 1818

U. Paris-VI: Chimie des polymères, voie enzymatique : 1098

U. Paris-VI: Résonance magnétique nucléaire, solide et matériaux sol-gel: 1340 S

Institut national des sciences appliquées de Rennes : Matériaux-métallurgie générale et thermodynamique métallurgique: 0029 S

U. Rennes-I: Intermétalliques: 0263 S

U. Toulouse-III: Sciences des matériaux, études structurales et microstructurales: 0484 S

U. Paris-XI : Plasticité multiéchelles des couches minces: 0315

U. d'Évry (institut universitaire de technologie d'Évry) : 0403

34<sup>e</sup> section : Astronomie, astrophysique

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Astrophysique galactique et extragalactique: 0342 S

U. Montpellier-II: Physique stellaire: 0121  
 Observatoire de Paris: Paris, Meudon, Formation initiale et continue en astronomie des enseignants des premier et second degrés, structure et évolution des galaxies: 0153

U. Paris-VI: Univers primordial: 0636

U. Paris-VII: et 29e section, Astroparticules de hautes énergies et/ou cosmologie observationnelle : 0371

U. Toulouse-III: 1er octobre 2000, Développement de l'instrumentation: 0475 S

U. Paris-XI: 1er octobre 2000, Magnétohydrodynamique astrophysique: 0505

35<sup>e</sup> section : Structure et évolution de la Terre et des autres planètes

U. d'Amiens : Géochimie, géochronologie: 0449

U. Bordeaux-III: et 36e section, Géologie, pétrologie sédimentaire: 0447 S

U. Clermont-Ferrand-II: Pétrologie: expérimentation à très haute pression: 0369

U. Clermont-Ferrand-II : Dynamique des fluides géologiques: 0599

U. de Marne-la-Vallée: Minéralogie physique: 0338

U. de Chambéry: Physique, géophysique,

transfert de fluides, fracturation et déformation des roches, transferts thermiques, comportement du magma: 0166 S

U. Grenoble-I: Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble, Transports réactifs: 0381

École normale supérieure de Lyon: 0057

U. Nancy-I: Hydrodynamique des milieux fissurés : 0305 S

U. Nancy-I: Science des sols: 0320

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure de géologie): Géologie numérique : 0163

U. de Nantes: Structure et évolution de la terre et des planètes: 0143

Institut universitaire de formation des maîtres de Nice: et 36e section: 0096

U. de Nice: et 36e section: 0064

U. d'Orléans: Pétrologie endogène: 0104 S

École normale supérieure: et 36e section: 0108

Institut de physique du globe de Paris: Physico-chimie des milieux poreux: 0053

U. Paris-VI: Minéralogie, pétrologie: 0326 S

U. Paris-VII: Mécanique des fluides et magmatologie : 2141

Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: et 36e section: 0138

U. Strasbourg-I (école et observatoire des sciences de la terre): Géochimie de l'environnement : 0350

U. Strasbourg-I (école et observatoire des sciences de la terre): Physique des roches: 1240

U. Paris-XI: et 36e section, Hydrogéologie: 0532 S

U. Paris-XI: et 36e section, Sismique: 0757

36<sup>e</sup> section : Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère

U. d'Amiens: Géodynamique des formations sédimentaires : 0424

U. de Pau: et 35e section, Géologie structurale et télédétection: 0261 S

U. Bordeaux-I: et 37e section, 1er novembre 2000, Paléo-océanographie: 0637 S

U. Bordeaux-I: et 35e section, Sédimentologie côtière : 0740 S



- U. de Dijon: et 35e section, 1er octobre 2000, Modélisation du remplissage et de la déformation des bassins sédimentaires: 0491 S
- U. Nancy-I: Diagenèse: 1043
- U. Paris-VI: Sédimentologie, géochimie sédimentaire : 0369
- U. Paris-VI: et 35e section, Mécanique de la lithosphère : 0490 S
- U. de Reims: Géologie sédimentaire et interaction fluide-minéral : 0409 S
- U. Toulouse-III: Tectonique et sédimentation: 0722 S
- U. Paris-XI: Sédimentologie: 0484
- 37<sup>e</sup> section : Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement
- U. des Antilles-Guyane: Aérosols et pollution, transport, rayonnement et modélisation: 0421
- U. Clermont-Ferrand-II: Physique de l'environnement : 1363
- U. Paris-XII: Physique des aérosols: 1305
- U. Grenoble-I: et 23e section, 1er octobre 2000, Hydrologie bioclimatique et télédétection: 0582 S
- U. Lille-I: 0219 S
- U. Paris-VI: Physique et chimie de l'environnement : 1695
- U. de Brest: Océanographie dynamique: 0386
- 39<sup>e</sup> section : Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques
- U. d'Amiens: Biophysique, résonance magnétique nucléaire, biomédicale, structurale et métabolique : 0636
- U. Grenoble-I: et 28e section, et 41e section, Virologie structurale: 0915 S
- U. Lille-II: Qualitologie: 1014
- U. Lyon-I: Pharmacie galénique, encapsulation et transferts membranaires: 0555 S
- U. Montpellier-I: Bio mathématiques et rhéologie : 0984
- U. de Nantes: Pharmacotechnie: 0701
- U. Paris-V: Physique, biophysique: 1236 S
- U. Paris-V: Analyse et métabolisme de médicaments ou drogues de synthèse neuro-toxiques : 1246 S
- U. Rennes-I: et 27e section, Bio mathématiques, informatique, bio physique: 0662
- U. Rennes-I: Chimie analytique: 0888
- U. Strasbourg-I: 0365
- U. Toulouse-III: et 40e section, Pharmacie galénique et clinique: 0282
- U. Paris-XI: Chimie analytique et bromatologie : 1326
- 40<sup>e</sup> section : Sciences du médicament
- U. d'Amiens: Pharmacognosie, régulation du métabolisme végétal en culture in-vitro-: 0113
- U. d'Amiens: Santé publique, épidémiologie: 0450
- U. de Besançon: Pharmacie clinique: 1379
- U. Bordeaux-II: Pharmacologie cardiovasculaire : 0978
- U. de Caen: Synthèse de substances naturelles: 0344
- U. de Caen: Chimie thérapeutique: 0985
- U. Clermont-Ferrand-I: Pharmacologie: 0741
- U. Clermont-Ferrand-I: Physiologie: 0809
- U. de Dijon: Chimie thérapeutique: 0562
- U. de Dijon: Pharmacologie oncogénétique: 0564 S
- U. Grenoble-I: Pharmacologie cardiovasculaire : 0309
- U. Grenoble-I: Pharmacie clinique: 0526 S
- U. Lille-II: Chimie thérapeutique: 0556
- U. de Tours: Physiologie: 0137 S
- U. Paris-V : Pharmacochimie moléculaire : 1175 S
- U. Paris-V: Pharmacognosie: 1264
- U. Paris-V: Pharmacie clinique et pharmacocinétique : 1302
- U. Paris-V : Chimie organique biologique: 1941
- U. de Poitiers: Epidémiologie, économie de la santé, santé publique: 0635
- U. Rennes-I: Pharmacognosie: 1275
- U. Rennes-I: Physiologie humaine: 1442
- U. de Rouen: Management de la santé: 0499
- U. de Rouen: Stéréochimie et métabolisme: 1055 S
- U. Toulouse-III: Pharmacognosie: 0285
- U. Paris-XI: Physiologie, nutrition: 1325

U. Paris-XI: Pharmacologie: 1362  
 U. Paris-XI: Pharmacie clinique: 1363  
 U. Paris-XI: Dermopharmacologie et cosmé-  
 tologie : 1425

41<sup>e</sup> section : Sciences biologiques

U. d'Amiens: Écologie microbienne, fleur bac-  
 térienne et barrière intestinale: 0257 S  
 U. Bordeaux-II: Botanique et physiologie vé-  
 gétale : 0361 S  
 U. Bordeaux-II: Bactériologie: 0372  
 U. de Caen: Parasitologie: 0062  
 U. Grenoble-I: Nutrition: 0779  
 U. Lille-II: Bioenvironnement et bioindication  
 végétale : 1020  
 U. de Limoges: Biochimie, biochimie clinique,  
 nutrition : 0507  
 U. de Nantes: Mycologie, botanique et bio-  
 technologues : 0336  
 U. de Nantes: Bactériologie, antibiologie cli-  
 niques : 0338 S  
 U. d'Angers (institut universitaire de technolo-  
 gie d'Angers): 0333 S  
 U. de Tours: Biologie moléculaire et cellulaire  
 végétales : 0826  
 U. de Poitiers: 1er novembre 2000, Biologie,  
 biotechnologies : 0354 S  
 U. de Reims: Immunologie: 1037  
 U. de Rouen: Chimiotaxonomie: 1030 S  
 U. Toulouse-III: Physiologie et hématologie:  
 0564 S  
 U. Paris-XI: Biochimie appliquée à l'athéro-  
 sclérose : 1408  
 U. Paris-XI: Hématologie biologique et fon-  
 damentale : 1433

60<sup>e</sup> section : Mécanique, génie méca-  
 nique, génie civil

U. Aix-Marseille-III: Mécanique des milieux  
 continus : 0788  
 U. d'Avignon (institut universitaire de techno-  
 logie d'Avignon): 0301  
 U. d'Avignon (institut universitaire de techno-  
 logie d'Avignon): 0304  
 U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de  
 technologie d'Aix-en-Provence): Fabrication  
 mécanique, industrialisation de produits: 1515

U. d'Amiens (institut universitaire de techno-  
 logie de l'Aisne): Saint-Quentin, Dimension-  
 nement des structures, mécanique: 1113

U. d'Amiens (institut supérieur des sciences et  
 techniques de Saint-Quentin): Gestion de pro-  
 duction : 0523

U. de technologie de Compiègne: Science de la  
 construction en bâtiments et systèmes urbains:  
 0020

U. de technologie de Compiègne: Mécanique  
 numérique et simulation des procédés: 0152

U. de technologie de Compiègne: et 62e sec-  
 tion, Thermique et mécanique des fluides nu-  
 mériques : 0221

U. de technologie de Compiègne: Conception  
 mécanique, prototypage: 0254

U. de technologie de Compiègne: Dynamique  
 expérimentale et numérique: 0256

U. de technologie de Belfort Montbéliard: Ro-  
 botique : 0109 S

U. de Besançon: Génie mécanique, mécanique  
 du solide: 0226 S

U. de Pau: Bayonne, Génie civil: 0579

U. Bordeaux-I: Technologie mécanique: 0144 S  
 U. Bordeaux-I: 0277

Institut français de mécanique avancée de Cler-  
 mont-Ferrand : et 61e section, Conception as-  
 sistée par ordinateur et commande de systèmes:  
 0035

U. de Marne-la-Vallée (institut universitaire de  
 technologie de Marne-La-Vallée): Champs sur  
 Marne, Mécanique des sols, résistance des ma-  
 tériaux : 0115

U. Paris-XIII: Institut Galilée: 0046 S

Institut supérieur des matériaux et de la  
 construction mécanique de Saint-Ouen: Calcul  
 des structures et essais mécaniques en vibro-  
 acoustique : 0014

Institut supérieur des matériaux et de la  
 construction mécanique de Saint-Ouen: Tou-  
 lon, Ingénierie des systèmes automatisés de  
 production : 0020

Institut supérieur des matériaux et de la  
 construction mécanique de Saint-Ouen: Mé-  
 thodologie en bureau des méthodes et bureau  
 d'études : 0043

Institut supérieur des matériaux et de la

construction mécanique de Saint-Ouen : Acoustique industrielle et théorique: 0044  
 École normale supérieure de Cachan: 1er octobre 2000, Génie civil: 0045 S  
 U. de Dijon: Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers, Mécanique: 1348  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): 1er octobre 2000, Construction mécanique et mécanique: 0302 S  
 U. de Chambéry: Annecy, École supérieure d'ingénieurs d'Annecy, Mécanique des matériaux et des structures: 0460  
 U. de Chambéry: Annecy, École supérieure d'ingénieurs d'Annecy, Génie mécanique, plasticité, lois du comportement: 0531  
 U. Grenoble-I: Génie civil: 0419  
 U. d'Artois: Béthune, Génie civil: 0251  
 U. d'Artois: Béthune, Génie civil: 0462  
 École centrale de Lyon: Mécanique des solides, géomatériaux: 0015 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Génie civil: modélisation en géotechnique : 0290  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Mécanique des solides: 0381  
 U. Lyon-I: et 62e section, Modélisation, thermique et aéraulique des bâtiments: 0330  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A): Géotechnique et matériaux du génie civil: 1470  
 École Supérieure de Plasturgie d'Oyonnax: Mécanique et matériaux, polymères solides, surfaces : 0009  
 École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne: Métrologie et contrôle qualité: 0040 S  
 U. Montpellier-II: Calcul des structures: 0156 S  
 U. Montpellier-II: Thermomécanique: 0599 S  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Nîmes): Mécanique des matériaux et assemblage: 0063 S  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Nîmes): Génie mécanique et transport réactif: 0768  
 U. de Metz: Comportement mécanique des matériaux : 0685  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz: Génie civil: 0194

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure de géologie) : Mécanique des sols: 0069  
 École centrale de Nantes: Moteurs, turbomachines : 0316  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes): Fabrication mécanique, commande numérique, usinage à grande vitesse: 0728  
 U. d'Angers: 1er octobre 2000, Conception assistée par ordinateur, réalité virtuelle nouvelles technologies de l'information et de la communication : 0082 S  
 École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges : 0014  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie d'Orléans): Génie industriel et qualité: 0893  
 U. de Tours : École d'ingénieurs du Val-de-Loire, Vibrations: 1289  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Chalons en Champagne, Usinage par enlèvement de matière: 0018  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Metz, Mise en forme: 0033  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Paris, Génie mécanique et polymères: 0040  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Metz, Maîtrise des procédés de fabrication, usinage, rectification: 0075  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Metz, Génie mécanique, mécanique des structures adaptives: 0161  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Angers, Mise en forme des matériaux: 0187  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: Chalons en Champagne, Ingénierie des procédés de fabrication: 0201  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Mécanique des fluides, transferts thermiques, instabilités hydrodynamiques : 0411  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Mécanique des fluides numérique, codes potentiels, naviers-stokes : 0412  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Méca-

- nique des fluides numérique, codes potentiels, parallélisation : 0413  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Productique : 0416  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Hydrodynamique : 0417  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Acoustique sous-marine : 0418  
 École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale) : Brest, 1er janvier 2001, Acoustique sous-marine : 0419  
 U. Paris-VI: Dynamique des fluides: 0915  
 U. Paris-VI: et 62e section, 1er octobre 2000, Transfert de chaleur et de masse: 0939 S  
 U. Paris-VI: Modélisation et mécanique des fluides : 1143 S  
 U. Paris-VI: Aérodynamique turbulente numérique : 1511  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): Niort, Mécanique, génie mécanique: 1621  
 U. de La Rochelle: Génie civil: 0344  
 U. de Reims: École supérieure d'ingénieurs en emballage et conditionnement, Conception des emballages : 1257  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims): Chalons en Champagne, Génie mécanique : 1053  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims): Génie mécanique: conception fabrication : 1264  
 U. de Technologie de Troyes: Systèmes mécaniques, ingénierie simultanée, conception assistée par ordinateur: 0055  
 Institut national des sciences appliquées de Rennes : Génie civil: 0130 S  
 U. Rennes-I: Mécanique théorique: 0209 S  
 U. Rennes-I: 1er octobre 2000, Génie mécanique : 0268 S  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes): Génie civil, géotechnique: 0893  
 École nationale d'ingénieurs de Brest: Mécanique productique: 0004  
 U. de Mulhouse: École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur, Mécanique des systèmes automatisés: 0243  
 U. de Mulhouse (école nationale supérieure des industries textiles): Génie textile, science des fibres : 0255  
 École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg: Génie civil, géotechnique, construction et structures en architecture: 0097  
 U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch): Génie civil: 0397  
 École nationale d'ingénieurs de Tarbes: Génie mécanique, construction, dynamique des structures, vibration: 0016 S  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Génie civil: 0147  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Génie mécanique, matériaux: 0150  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse: Toulouse: 0219  
 U. Toulouse-III: Mécanique des fluides: 1745  
 U. Toulouse-III: Génie civil: 1890  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Génie mécanique: 0094 S  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Génie civil: 0590  
 École centrale des arts et manufactures: et 28e section, 1er novembre 2000, Endommagement et comportement des matériaux: 0205 S  
 U. Paris-XI: Simulation en dynamique des fluides : 0192  
 U. Paris-XI: Instabilités hydrodynamiques : 0416  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy) : Mantes la Jolie, Conception mécanique: 0491  
 U. d'Évry (institut universitaire de technologie d'Évry) : Évry: 0123  
 61<sup>e</sup> section : Génie informatique, automatique et traitement du signal  
 U. Aix-Marseille-III: Institut universitaire des sciences pour l'ingénieur de Marseille, Génie industriel, gestion des coûts, stratégie des entreprises : 0544  
 U. Aix-Marseille-III : et 63e section, Institut universitaire des sciences pour l'ingénieur de

Marseille, Génie informatique et commande de puissance : 0619

École nationale supérieure de physique de Marseille : Traitement des images et du signal: 0122

U. d'Avignon (institut universitaire de technologie d'Avignon): 0302

U. d'Amiens: 1156

U. d'Amiens (institut universitaire de technologie d'Amiens): Localisation, robotique, logiciels : 0385

U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou): Guyane: 0410

U. de technologie de Belfort Montbéliard : Commande des dispositifs électromécaniques: 0031

U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau): Mont-de-Marsan, Architecture des systèmes : 0537

U. de Caen (institut universitaire de technologie d'Alençon): et 63e section, Automatismes industriels : 1152

Institut des sciences de la matière et du rayonnement de Caen: Informatique industrielle et traitement du signal: 0401 S

U. de Caen: Automatique: 0806 S

U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): et 62e section, Vire, Génie de la sécurité des procédés industriels: 1408

U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): et 62e section: 1410

U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil): et 63e section: Informatique, télécom : 1318

École normale supérieure de Cachan: et 63e section : 0031

U. de Dijon: École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux, Traitement du signal et des images: 1350

U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): Robotique, automatisme, électronique : 0861 S

U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy): Architecture des systèmes, réseaux de couches basses: 0541

U. Grenoble-I (institut universitaire de technologie A): L'Isle d'Abeau, Traitement et trans-

mission du signal: 1389

Institut national polytechnique de Grenoble:

École nationale supérieure des ingénieurs électriciens, Automatique et systèmes de production : 0406

École centrale de Lille: Génie informatique, multimédia : 0061

U. Lille-I: École universitaire d'ingénieurs de Lille : 1005

U. Lille-I: Automatique et informatique industrielle : 1027

U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Béthune): 0197

U. de Valenciennes: Management de projets, logistique et automatique fondamentales: 0238

U. de Limoges: École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges, Traitement du signal pour les communications et l'instrumentation: 0829

U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges): 0531

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Systèmes de transmission, traitement du signal et de l'image: 0057 S

U. de Saint-Étienne: Traitement d'images: 0057 S

U. Montpellier-II: Nîmes: 0781 S

U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier): 1er octobre 2000: 0502 S

U. Nancy-I (école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy): Maintenance industrielle orientée, sûreté de fonctionnement des systèmes de production: 0775

U. du Mans: et 60e section, Acoustique, métrologie, signal: 0294

École centrale de Nantes: Commande, robotique : 0560 S

École centrale de Nantes: Fractal, signal: 1812

U. de Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes): Automatique: 1814

U. de Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes): Informatique industrielle: 1815

U. d'Angers: Informatique industrielle, génie informatique, systèmes à événements discrets: 1186

U. de Nice: Informatique industrielle: 1351

U. de Nice: Informatique en temps réel: 1353  
École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges: Génie informatique, traitement du signal: 0006

École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges: 0015

U. de Tours: École d'ingénieurs de Tours: 0638

Conservatoire national des arts et métiers: Évry, Institut d'informatique d'entreprise, Architecture des ordinateurs, contrôle de processus, robotique, vision artificielle: 0298

École nationale supérieure d'arts et métiers: Lille, Systèmes automatisés: 0294

École nationale supérieure d'arts et métiers: et 60e section, Paris, Contrôle actif et surveillance: 0353

École nationale supérieure d'arts et métiers (école navale): Brest, 1er janvier 2001, Traitement du signal, automatique, signaux et systèmes: 0414

U. Paris-VI: Reconnaissance de formes, classification: 1234 S

U. de Poitiers: 1er novembre 2000, Transmissions numériques, informatique industrielle: 0292 S

U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): 0356 S

U. de Reims: Traitement du signal: 0391

U. de Technologie de Troyes: Sûreté de fonctionnement: 0017

U. de Technologie de Troyes: et 27e section, Système de production, logistique: 0064

U. de Technologie de Troyes: et 27e section, Système de production, planification: 0067

Institut national des sciences appliquées de Rennes: et 63e section, Électronique, électrotechnique: 0092 S

U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Lannion): Informatique industrielle: 0894

École nationale d'ingénieurs de Brest: Informatique industrielle: 0012 S

U. de Brest: Télécommunications et réseaux: 0122 S

Institut national des sciences appliquées de Rouen: Architecture des systèmes d'informa-

tion, apprentissage et classification: 0028

U. de Mulhouse (école nationale supérieure des industries textiles): et 63e section, Électronique, électrotechnique, informatique industrielle: 0196

U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar): 0425

U. Strasbourg-I: 1242

U. Strasbourg-I (institut universitaire de technologie de Schiltigheim): Haguenau: 1461

U. Strasbourg-I (école nationale supérieure de physique): Informatique industrielle: 1052

Institut national des sciences appliquées de Toulouse: Génie informatique: 0053

U. Toulouse-I (institut universitaire de technologie de Rodez): Automatique, gestion de production: 0522

U. Toulouse-III: Robotique: 1935

U. Paris-XI: Automatique: 0306

U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay): 0457 S

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy): Vélizy, Électronique, informatique temps réel: 0209

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy): et 63e section, Versailles, Système temps réel et mécatronique: 0492

École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy: Signal pour les télécommunications: 0045

62e section: Énergétique, génie des procédés

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille): Génie chimique, génie des procédés et physico-chimie: 0913

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille): Génie chimique, génie des procédés: 0914

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Métrologie de polluants atmosphériques par spectrométrie de masse, techniques instrumentales et protocoles de préparation d'ions: 0365 S

U. Aix-Marseille-I: Institut universitaire des systèmes thermiques industriels, Transferts

- thermiques : 1198  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais): Creil: 1150  
 U. des Antilles-Guyane: Guadeloupe, Physique énergétique: 0383  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard : Écoulements complexes: expérimentation: 0126  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard: Procédés plasmas: 0127  
 U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Besançon): Génie électrochimique et chimique: 0490 S  
 U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Besançon): Vesoul, Transfert de chaleur et thermodynamique: 0976 S  
 U. de Pau: École nationale supérieure en génie des technologies industrielles, Génie des procédés : 0460  
 U. de Pau: Bayonne, Formulation, stabilité de systèmes dispersés aptes à subir de fortes variations de température ou de pressions: lubrifiants pour la métallurgie: 0499  
 École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux: 0224  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen): 1407  
 École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand : Génie chimique: 1369  
 U. de Corte: Énergies renouvelables: 0206  
 U. Paris-XIII: Institut Galilée, Génie des procédés : 0820  
 U. de Chambéry: et 33e section, École supérieure d'ingénieurs de Chambéry, Physique et mise en oeuvre des matériaux composites: applications : 0250 S  
 U. Grenoble-I: et 33e section, Génie chimique, physico-chimie organique: 0874 S  
 École nationale supérieure de chimie de Lille: Génie des procédés d'élaboration des matériaux polymères: 0409  
 U. Lille-I: Génie des procédés d'élaboration de dépôts protecteurs: 0583  
 U. de Valenciennes: Cambrai: 0585  
 U. de Limoges: Plasmas thermiques: dépôt, développement de sources d'arc: 0232  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Génie des procédés: matériaux piezo-électriques : 0117 S  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : Génie des procédés: 1837  
 École nationale supérieure de chimie de Montpellier : Génie des procédés: 0997  
 U. Montpellier-II: Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, 1er novembre 2000, Génie des procédés agroalimentaires: 0174 S  
 U. Nancy-I: École nationale supérieure des technologies et industries du bois, Génie des procédés, bois: 0995  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois): Génie chimique: 0962  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois): Génie chimique: 0990  
 Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure des industries chimiques) : Génie des procédés et transferts dans les milieux complexes et hétérogènes: 0200  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : Thermique et matériaux : 0341 S  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes): Machines thermiques, thermodynamique appliquée: 1826  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes): Transferts thermiques, thermodynamique : 1827  
 U. de Nantes (école polytechnique de l'université de Nantes): 1817  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: et 60e section, Cluny: 0293  
 U. Paris-VI: Génie des procédés, chimie appliquée : 1104  
 École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers: Énergétique, thermique : 0916  
 U. de Poitiers: Thermique: 0884 S  
 U. de La Rochelle (institut universitaire de technologie de La Rochelle): Génie des procédés: 0051  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): Châtellerault, Énergétique: 0369 S  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims): Génie des procédés: 1263

École nationale supérieure de chimie de Rennes : Génie des procédés, traitement des fluides eau et air, applications environnement: 0565

Institut national des sciences appliquées de Rouen : Énergétique, génie des procédés, mécanique, électricité, optique: 0036

U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar): 0207

U. Strasbourg-I (institut universitaire de technologie de Schiltigheim): Génie des procédés, génie de l'environnement: 1015

U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch): 0217 S

Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Génie des procédés et mécanique des fluides: 0153

Institut national des sciences appliquées de Toulouse : et 32e section, Génie des procédés et chimie: 0166

U. d'Évry (institut universitaire de technologie d'Évry) : Brétigny, Combustion, détonation, propulsion : 0278

63° section : Électronique, optronique et systèmes

U. Aix-Marseille-III : Électrotechnique, conception de circuits analogiques et numériques : 0345 S

U. Aix-Marseille-III: Matériaux et composants pour l'électronique de puissance: 0347 S

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille): 1er décembre 2000, Électronique analogique, transmissions: 0236 S

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille): Électronique analogique, simulation: 0912

École nationale supérieure de physique de Marseille : Optique: 0216

École nationale supérieure de physique de Marseille : Électronique, optique: 0899

U. Aix-Marseille-I : Institut Charles Fabry, Électronique : 0739

U. Aix-Marseille-I: Institut Charles Fabry, Électronique : 1421

U. de technologie de Compiègne: 0193

U. de Besançon: Électronique et micro tech-

nologies : 0358 S

U. Bordeaux-I: 0198 S

U. Bordeaux-I: Optoélectronique: 0206

U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A): Talence: 0548 S

U. de Caen: Microélectronique, micro capteurs : 0414

U. Clermont-Ferrand-II: Electricité, électronique : 0541 S

U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon): Électronique: 0863

U. de Marne-la-Vallée: Électronique: conception d'antennes: 0337

U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil): Électronique: 0422

U. de Dijon: Électronique non linéaire: 0290 S

Institut national polytechnique de Grenoble: École nationale supérieure des ingénieurs électriciens, 1er octobre 2000, Système d'énergie électrique : modélisation physique pour les nouvelles applications: 0405

Institut national polytechnique de Grenoble: École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité, Conception microélectronique, systèmes micro ondes et optiques: 0409

U. Lille-I: Électronique: 1241

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : 1er octobre 2000, Électronique du signal, langages et interface: 0621 S

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Capteurs, micro systèmes, micro instrumentation, électricité, électronique, automatisation : 0922

U. d'Artois: Béthune, Génie électrique: 0259

U. de Valenciennes: 1er octobre 2000: 0127 S

U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges): 0557

U. Lyon-I: Électronique, intégration, conception de circuits intégrés analogiques et mixtes: 0424 S

U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B) : Électronique, électronique de puissance, électrotechnique : 1441 S

U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B) : Électrotechnique et électronique de puissance : 1714 S



- U. Montpellier-II: 0767  
 U. de Nantes: 0501  
 U. de Tours: École d'ingénieurs de Tours: 1288  
 Conservatoire national des arts et métiers: Électrotechnique: 0056 S  
 École nationale supérieure d'arts et métiers: et 61e section, Metz, Automatique, génie électrique: 0364  
 U. Paris-VI: Instrumentation et traitement du signal en électronique: 0479 S  
 U. de Poitiers: Électronique, radiocommunications, propagation: 0338 S  
 Institut national des sciences appliquées de Rennes: Électronique et systèmes de communications: 0152  
 U. Rennes-I: Électronique, télécommunications: 1310  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Lannion): Instrumentation optronique: 0926  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen): Elbeuf, Composants et instrumentation: 1344  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen): Elbeuf, Microélectronique et systèmes: 1345  
 U. Strasbourg-I: 0278 S  
 U. Strasbourg-I: et 28e section: 0296  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse: Électronique: 0078 S  
 U. Toulouse-III: et 62e section, Procédé plasma pour l'élaboration des couches minces: 0386 S  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): 0255  
 U. Paris-XI: Électronique: 0204 S  
 U. Paris-XI: Optoélectronique et télécommunications optiques: 0557  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Cachan): 0859 S  
 U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay): 0954 S  
 École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy: et 61e section, Commande et observation des machines tournantes: 0012 S  
 U. de Cergy-Pontoise: Électronique: 0400  
 U. de Cergy-Pontoise: et 61e section, Commandes et contrôles des systèmes électrotechniques: 0464  
 64<sup>e</sup> section: Biochimie et biologie moléculaire  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, 1er octobre 2000, Biochimie, physico-chimie des protéines: 0554 S  
 U. de technologie de Compiègne: Biologie moléculaire végétale: 0058  
 U. de Pau: 1er janvier 2001, biochimie microbienne: 0228 S  
 U. Bordeaux-II: Biochimie analytique (caractérisation des bio molécules): 0983  
 U. de Caen: Biochimie et biologie moléculaire: 0455 S  
 U. de Corte: Biochimie: 0204  
 U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil): Biochimie: 0378 S  
 U. de Dijon (école nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon): Physico-chimie: 0679 S  
 U. Grenoble-I: et 65e section, Protéomique bactérienne: 0499 S  
 U. Grenoble-I: Biochimie structurale enzymologie: 0517 S  
 U. Grenoble-I: et 65e section, Canaux ioniques et différenciation neuronale: 0748  
 U. Lille-I: 1er novembre 2000, Biochimie structurale et métabolique: 0285 S  
 U. Lille-I: Génie enzymatique: 1649  
 U. Lille-I: Biochimie structurale et métabolique: 1651  
 U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges): Génétique de la cellule B et des syndromes immunoprolifératifs: 0708  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A): Bourg-en-Bresse, Sciences des aliments, biochimie et microbiologie alimentaire: 1985  
 École nationale supérieure de chimie de Montpellier: Biochimie structurale et métabolique: 0469  
 U. Montpellier-II: Biologie moléculaire: 0385 S  
 U. Montpellier-II: Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, Technologie, simula-

tion : 0702

U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval): Biochimie, microbiologie, génie enzymatique : 0545

U. de Nantes: Ingénierie des protéines et protéomique : 1148

U. de Nice: 1er octobre 2000: 0221 S

U. Paris-VII: et 67e section, Bio informatique génomique et moléculaire: 0201

U. de La Rochelle: Biochimie des peptides: 0057

U. Rennes-I: Différenciation cellulaire: 1486

U. de Brest: Biologie moléculaire, nutrition fondamentale : 0450

U. de La Réunion: Immunologie, régulation des gènes de l'immunité: 0336

U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de la Réunion): 0328

U. de Mulhouse: 0474

U. Strasbourg-I: et 27e section, Bio informatique, analyses des acides nucléiques: 0337 S

Institut national des sciences appliquées de Toulouse: Biotechnologie, bio procédés: 0184

U. Toulouse-III: Physico-chimie des interactions moléculaires: 1756 S

U. Toulouse-III: Biologie moléculaire: 2075

U. Paris-XI: et 65e section, Génomique fonctionnelle et comparative: 0284

U. Paris-XI: Méthodes et instruments pour la protéomique : 1753

U. de Cergy-Pontoise: Enzymologie: 0465

65<sup>e</sup> section : Biologie cellulaire

U. de Nouvelle Calédonie: et 67e section: 0027

U. Aix-Marseille-I: Microbiologie moléculaire: 0440

U. Aix-Marseille-I: Interaction cellulaire: 0475

U. Aix-Marseille-II: Marseille, Microbiologie moléculaire et cellulaire: 0370 S

U. de Besançon: Biochimie, biologie moléculaire : 0028 S

U. Clermont-Ferrand-II: Biologie cellulaire et biotechnologies : 0361 S

U. Clermont-Ferrand-II: Biologie cellulaire et biotechnologies : 0943 S

U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): Microbiologie et hygiène alimentaires : 0592

U. de Limoges : École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges, Génie des procédés biologiques pour environnement, microbiologie : 0377 S

École normale supérieure de Lyon: et 66e section, Transduction du signal, biochimie et biologie : 0002

U. Lyon-I: et 27e section, Bio informatique génomique : 2075

U. de Saint-Étienne (institut universitaire de technologie de Saint-Étienne): Microbiologie générale, eaux: 0774

U. Nancy-I: Génétique bactérienne: 0693

U. de Tours: Immunologie parasitaire: 1287

U. Paris-V: Aspects cellulaires et moléculaires de la plasticité du système nerveux central : 1805

U. Paris-VI: Biologie cellulaire du développement : 0607 S

U. Paris-VI: Génome et informatique: 0768 S

U. Paris-VI: Roscoff, Biologie cellulaire, microbiologie : 0787 S

U. Paris-VI: Génétique cellulaire et moléculaire : 1501 S

U. Paris-VII: Immunologie: 0187

U. Paris-VII : et 68e section, Génétique du vieillissement : 0318

U. Paris-VII: Génétique du développement des mammifères : 0510

U. Paris-VII: Génomique fonctionnelle: 0533

U. de Poitiers: Génétique: 0986 S

U. de Rouen: Evreux, Interaction membranaire, cytophysiologie nerveuse, physiologie cellulaire : 0347

U. Strasbourg-I: Microbiologie, bactériologie: 0321

U. Toulouse-III: et 67e section, Microbiologie: 0801

U. Toulouse-III: 1er novembre 2000: 1655 S

U. Paris-XI: et 68e section, Neurogénèse: 0342 S

U. Paris-XI: Flux métaboliques et bio informatique : 0380

U. Paris-XI: et 64e section, Génétique moléculaire des microorganismes eucaryotes: 0793

U. Paris-XI: Unité de formation et de recherche de médecine du Kremlin-Bicêtre, Biologie et génétique de la reproduction: 2109

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Immunologie parasitaire: 0141 S

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines: Versailles, Evolution moléculaire: 0486

U. de Cergy-Pontoise: 0467

U. d'Évry-Val d'Essonne: Physiologie et biologie animale: 0410

66<sup>e</sup> section : Physiologie

U. Aix-Marseille-II: Marseille: 0556

U. d'Amiens: 1er octobre 2000, Physiologie cellulaire végétale, régulation du métabolisme pariétal : 0302 S

U. d'Amiens: 1er octobre 2000, Biologie moléculaire et génétique végétales: 0303 S

U. de Besançon: Physiologie végétale: 0419

U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie de Périgueux): 0309

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : et 68e section, Bordeaux, Biologie végétale: 0162

U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): 1094

U. Clermont-Ferrand-II: Physiologie animale: 0367 S

U. Clermont-Ferrand-II: Physiologie animale: 0374

U. Paris-XIII: Bobigny, Physiologie de la nutrition : 1113

U. de Dijon: Physiologie animale: 1346

U. Grenoble-I: et 65e section, et 64e section, Bioénergétique cellulaire: 0925

U. Lille-I: Physiologie cellulaire: 0111

U. Lille-I: Neuro-endocrinologie des vertébrés, physiologie périnatale: 0512

U. de Limoges: Biologie et physiologie végétales : 0257 S

U. de Perpignan: Botanique et physiologie végétale : 0387

U. de Nantes: et 68e section, Directeur d'études 2000, Institut universitaire de formation des maîtres de Nantes, Physiologie et biologie des organismes : 0542 S

U. de Nice: 1er octobre 2000, Endocrinologie

cellulaire et moléculaire: 0387 S

U. d'Orléans: Physiologie végétale: 0890

U. de Tours: 0451 S

U. Paris-VI: Physiologie cellulaire végétale: 0565

U. Paris-VI: Résistance au stress chez les végétaux : 0773 S

U. Paris-VII: Endocrinologie du développement : 0237

U. de Poitiers: 1er octobre 2000, Biochimie et physiologie végétales: 0326 S

U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers): Niort: 1622

U. de Reims: 1er décembre 2000, Enzymologie : 0357 S

U. Rennes-I: 1er novembre 2000, Physiologie végétale : 0311 S

U. de Brest: École supérieure de microbiologie et sécurité alimentaire de Brest, Qualité des productions animales: 0949 S

U. de Rouen: Neuroendocrinologie cellulaire et moléculaire: 1350

U. Toulouse-III: Physiologie animale, physiologie du développement: 0738

U. Toulouse-III: Physiologie végétale, signalisation cellulaire: biotechnologie: 1757

U. Paris-XI: et 69e section, Neurobiologie intégrative : 0299 S

U. Paris-XI: Phytopathologie moléculaire: 0695 S

U. Paris-XI: Électrophysiologie et pharmacologie moléculaire: 0806

67<sup>e</sup> section : Biologie des populations et écologie

U. Aix-Marseille-I: Écologie végétale et anthropisation: 0471

U. Aix-Marseille-I: Bio statistiques: 0474 S

U. Aix-Marseille-I: Biodiversité végétale et valorisation : 0502 S

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, biodiversité végétale: 0720 S

U. Aix-Marseille-I: Biologie et écologie végétale : 0906

U. Aix-Marseille-I: Biologie et écologie végétale : 0914

U. Aix-Marseille-I: Écologie microbienne:

1422

U. de Besançon: 1er octobre 2000, Écologie végétale et écologie du paysage: 0222

U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie de Périgueux): et 68e section: 0390

U. de Pau: Écologie microbienne: 0218

U. de Pau: Écologie moléculaire et biodiversité: 0250

U. de Pau: Biologie et écologie des vertébrés aquatiques: effets de stress environnementaux: 0655

U. Bordeaux-I: Écologie végétale aquatique: 0285

U. Bordeaux-I: Eco toxicologie aquatique: 0486 S

U. de Corte: Hydrobiologie: 0083 S

U. de Chambéry: Hydrobiologie: protozoologie: 0295

U. Lille-I: Écologie des écosystèmes benthiques côtiers: 1264

U. Lille-I: Écologie des écosystèmes pélagiques côtiers: 1353

U. de Limoges: Biologie, écologie animale (phylogénie moléculaire des insectes): 0579

U. Lyon-I: Modélisation mathématique des systèmes écologiques: 0507 S

U. Lyon-I: Biologie de la conservation: 0509

U. Lyon-I: 1er novembre 2000, Dynamique des populations microbiennes du sol: 0511 S

U. Lyon-I: et 68e section, Analyse moléculaire de la domestication végétale: 0523

U. Montpellier-II: et 68e section, Approche intégrée de l'évolution des plantes: 0707 S

U. de Perpignan: 1er octobre 2000, Ecophysiologie animale: 0048 S

U. de Nice: Biologie des populations: 0397 S

U. Paris-VI: Systématique et évolution des plantes: 0360

U. Paris-VI: et 68e section, Banyuls, Phycologie marine méditerranéenne: 0645

U. Paris-VI: Villefranche, Zooplancton: 1292

U. de Poitiers: Biologie animale: 0279

U. de La Rochelle: Écologie microbienne marine: 0217 S

U. de La Rochelle: Écologie marine, transfert de polluants dans les réseaux trophiques marins: 0343

U. Rennes-I: 1627

U. de Brest: 0213 S

U. de La Réunion: Écologie animale: 0340

U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0401

U. de Rouen: Écologie fonctionnelle, biodiversité: 0868

U. Strasbourg-I: et 68e section, Botanique, biologie et écologie végétale: 0327 S

U. Paris-XI: Ecophysiologie végétale: 0485

68<sup>e</sup> section: Biologie des organismes

U. Aix-Marseille-III: Biologie expérimentale, nutrition, ressources vivantes littorales: 0328

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Biologie de la reproduction: 0468 S

U. Aix-Marseille-I: 1er novembre 2000, Stratégies de la nutrition: 0505 S

U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou): et 65e section, et 64e section, Guadeloupe, Microbiologie et biologie des organismes végétaux, analyse et technologie alimentaires: 0398

U. Bordeaux-II: Viticulture: 0963

U. de Dijon (école nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon): Microbiologie appliquée: 0877 S

U. Lille-I: Endocrinologie des invertébrés: 1597

U. de Saint-Étienne: 1er octobre 2000, Biologie et physiologie végétales: 0337 S

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires): Biochimie et chimie agroalimentaire: 0077 S

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires): Microbiologie et génie métabolique: 0199

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires): Microbiologie et fermentation alimentaire: 0234

Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires): Sciences animales, qualité filières: 0274

U. d'Angers: Biologie animale, génétique des populations et écologie des vertébrés: 1187  
 U. de Nice: 0834 S  
 U. Paris-VI: Biologie animale: bio systématique: 0476  
 U. Paris-VI: Cryptogamie: 1052  
 U. Paris-VI: Biologie animale: 1367  
 U. de Reims: Biodiversité et environnement: 0191 S  
 U. de Reims: Toxicologie de l'environnement: 0258 S  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar): Agronomie: 0463  
 U. Toulouse-III: Biologie des invertébrés d'eau douce: 0327 S  
 U. Toulouse-III: Biologie évolutive des végétaux: 0408  
 Institut national polytechnique de Toulouse: École nationale supérieure agronomique de Toulouse, Phytotechnie: 0324  
 U. Paris-XI: et 67e section, Biologie des insectes: 0610 S

#### 69<sup>e</sup> section : Neurosciences

U. Aix-Marseille-III: et 66e section, Régulations neurovégétatives, réseaux neuronaux, neurophysiologie: 0907  
 U. Aix-Marseille-I: Neurosciences intégratives et adaptatives (perception et action): 0881  
 U. Aix-Marseille-I: Neurosciences intégratives et adaptatives: 0892  
 U. Aix-Marseille-I: 1er janvier 2001, Cognitive: 0897 S  
 U. Aix-Marseille-I: Neurosciences intégratives et adaptatives (neurobiologie des processus mnésiques): 0903  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille: 1708  
 U. Bordeaux-II: 0980 S  
 U. de Caen: Neurosciences comportementales: 0457  
 U. Paris-VIII: et 16e section, Institut d'études à distance, Neurosciences cognitives: psychophysiology et méthodologie: 0938  
 U. Paris-XIII: Ethologie des insectes: 0281  
 U. Paris-XIII: et 64e section, Comportement animal (approches moléculaires): 0935  
 U. Grenoble-I: et 65e section, Neurodégéné-

rescence et plasticité: 0511  
 U. de Saint-Étienne: et 27e section, Vision humaine: 0240  
 École normale supérieure: 1er octobre 2000: 0025 S  
 U. Strasbourg-I: Neurobiologie cellulaire et moléculaire: 0338  
 U. Toulouse-III: 1er octobre 2000, Neurosciences cognitives: 0694 S  
 U. Paris-X: Éthologie des vertébrés supérieurs: 0327 S

#### 70<sup>e</sup> section : Sciences de l'éducation

U. d'Avignon: Pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement: 0295  
 Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille : Marseille: 0006  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Étude des processus de l'apprentissage dans les dispositifs de formation par alternance: 1132  
 U. Aix-Marseille-I: Aix et Marseille, Étude des dispositifs de formation professionnelle: 1402  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Psychosociologie: 0386  
 U. des Antilles-Guyane: Martinique, Ingénierie de la formation: 0418  
 U. Bordeaux-II : Sociologie de l'éducation: 0848  
 U. Paris-XII: Management de l'éducation, de la formation, du socio-éducatif: 1306  
 U. Paris-XIII: 1er novembre 2000, Intervention sociale et éducative sur tous les âges de la vie dans une démarche intergénérationnelle: 0574  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon: Dijon et Auxerre, Formation des maîtres des premier et second degrés, évolution du système éducatif et des compétences professionnelles: 0007  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble: Préparation aux concours, formation des futurs professeurs des écoles et des futurs professeurs des lycées et collèges: 0011  
 U. Grenoble-III: et 7e section, Ingénierie de formation continue en sciences sociales et humaines, lettres, langues: 0341  
 U. Lille-III: 0794

- U. Lyon-II: Formation des enseignants et nouvelles technologies: 0927  
 U. de Saint-Étienne: Sociologie de l'éducation : 0541  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz: 0045  
 U. de Nantes: Psychologie de l'éducation: apprentissages scolaires: 1526  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours): Formation des adultes, développement local: 0523  
 Conservatoire national des arts et métiers: Formation des adultes: 0550  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes: 0073 S  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes: Brest: 0117  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes): et 16e section, Psychologie sociale appliquée au travail d'animation en liaison avec les travailleurs sociaux, gestion des conflits dans la vie des quartiers et insertion: 1626  
 U. Strasbourg-I: 0866  
 U. Strasbourg-I: 0909  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse: 0138  
 U. Toulouse-II: Processus de professionnalisation : 0895  
 U. Paris-X: Écoles et terrains sensibles: 0264 S  
 U. Paris-X: Education familiale: 1478  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles: et 9e section: 0424
- 71<sup>e</sup> section : Sciences de l'information et de la communication
- U. Aix-Marseille-III: Information, veille, bibliométrie, informatique, compétitivité: 0620  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, Journalisme médical, santé et systèmes d'information et de communication : 1707  
 U. de technologie de Compiègne: 0162  
 U. Bordeaux-III: Théorie et analyse des discours télévisuels: 0603  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière): Communication pour les disciplines informatiques: 0747  
 U. Paris-VIII: Réseaux sociaux et réseaux techniques : 0934  
 U. Paris-XIII: Commercialisation des produits de l'édition: 0554  
 U. Paris-XIII: 1er octobre 2000, Communication scientifique et technique: 0956  
 U. Paris-XIII: Bobigny, Communication organisationnelle et introduction des systèmes d'information et de communication: 1074  
 U. Paris-XIII: 1098  
 U. Paris-XIII: 1099  
 U. Paris-XIII: Appropriation organisationnelle et sociale du multimédia: 1111  
 U. de Dijon: Culture et communication (médiation culturelle): 1342  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): Informatique documentaire: 0577  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): Conception et réalisation de produits multimédia: 1324  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon): Formation continue: 1334  
 U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy): Le Bourget du Lac, Théorie et pratique de la communication multimédia, impact des nouvelles technologies: 0544  
 U. Grenoble-I: et 28e section, et 34e section, Médiation scientifique: 1384  
 U. Grenoble-II: 0734  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 0143 S  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B): 0743  
 U. Lille-III: Sciences de l'information et documentation : 0439  
 U. Lille-III: Médias et histoire: 0801  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens): Communication et techniques d'expression : 0279  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon: Lyon, Formation et recherche en audiovisuel dans l'enseignement: 0077  
 U. Lyon-II: Edition électronique: 0911  
 U. Lyon-II: Sémiologie des médias: 0928  
 U. Montpellier-III: Formation des adultes: 0589  
 U. de Metz : Conception et gestion du multimédia : 0539  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Metz): 0539

gie de Saint-Dié): 1384  
 U. Nancy-II: 0511  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval): et 27e section, Communication, enseignement à distance: 0462  
 U. de Nantes: et 27e section, Informatique, réseaux, développement du multimédia, nouvelles technologies de l'information et de la communication : 1811  
 U. de Nice: Image, arts et nouvelles technologies: théorie et pratique: 1011  
 U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice): Techniques d'expression: 0766 S  
 U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon): Saint Raphaël: 0423  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Chartres): Techniques d'expression: 0891  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours): Hypermédia et multimédia: théorie et pratique: 0550  
 U. Paris-II: 0492  
 U. Paris-III: Sémiologie de la communication audiovisuelle : 0779  
 U. Paris-IV (centre d'études littéraires et scientifiques appliquées): 0239  
 U. Paris-IV (centre d'études littéraires et scientifiques appliquées): 0403  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Ecoute, entretien, conduite de réunions: 0298  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Expression pour informaticiens : 1791  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles): Expression pour informaticiens et comptables: 1908  
 U. de Poitiers: Intelligence stratégique et nouvelles technologies de l'information et de la communication : 1479  
 U. Rennes-II: 0289  
 U. du Havre: 0274 S  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre): 0061  
 U. Strasbourg-I (institut universitaire de technologie de Schiltigheim): Haguenau: 1460  
 U. Strasbourg-III (institut universitaire de tech-

nologie d'Ilkirch): et 6e section, Mercatique et communication commerciale: 0117  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Expression, communication: 1205  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Castres, Multimédia, audiovisuel: 2146  
 U. Paris-X: Informatique documentaire, information scientifique et technique, intelligence économique : 1455  
 U. Paris-X (institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray): Vie professionnelle, droit du travail, législation, connaissance de l'entreprise : 1489  
 U. d'Évry (institut universitaire de technologie d'Évry): Évry, Techniques d'expression: 0121  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Communication: 0010  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Communication: 0146

72° section : Épistémologie, histoire des sciences et des techniques

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille: Histoire des sciences: 0315  
 U. Lyon-I : Épistémologie et éthique des sciences contemporaines: 2074  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Paris: et 27e section: 0161  
 École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon, Histoire des sciences (physique ou biologie) contemporaine: 0143

73° section : Cultures et langues régionales

U. de Pau: Bayonne, Basque: 0540  
 U. de Brest: Breton: 0150

74° section : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

U. d'Avignon: Physiologie de l'exercice: 0294  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, neurosciences comportementales: 1321  
 U. Aix-Marseille-II: Marseille, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, dépendance, dopage, toxicomanie: 1382

- U. Aix-Marseille-II: Marseille, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, neurosciences comportementales: 1384
- U. Aix-Marseille-II: Marseille, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, psychologie cognitive: 1437
- U. Aix-Marseille-II: Marseille, Sociologie: 1706
- Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane: Guadeloupe, Préparation aux concours: 0074
- U. des Antilles-Guyane: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences humaines: 0422
- U. de Besançon: Sciences historiques et sociales, compétences en activités physiques et sportives : 1357
- U. de Besançon: Sciences humaines et compétences en activités physiques et sportives: 1378
- Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine: Pau, Formation initiale et continue des enseignants, didactique des sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0098
- U. Bordeaux-II: Psychosociologie des organisations sportives: 0778
- U. de Caen: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 1398
- U. Clermont-Ferrand-II: Analyse de l'enseignement et anthropologie, pratiques corporelles : 1351
- U. Clermont-Ferrand-II : et 66e section, Conception, mise en oeuvre de l'entraînement sportif : 1357
- U. de Marne-la-Vallée: Management du sport: 0142
- U. Paris-XII: Analyse comparative des didactiques des disciplines, analyse comparative des différentes didactiques des sports athlétiques: 1055
- U. Paris-XII: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 1150
- U. Paris-XII: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, biologie appliquée aux activités physiques et sportives: 1303
- U. de Dijon: Gestion des pratiques et organisations sportives (formation continue): 1333
- U. Grenoble-I: et 66e section, Bioénergétique et physiopathologie de l'exercice physique: 0349
- U. Grenoble-I: et 27e section, Approche dynamique du contrôle de la posture et du mouvement : 0390
- U. Grenoble-I: Interactions posture, mouvement : 1097
- U. Lille-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sport, communication, management : 0704
- U. Lille-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, biomécanique et activités physiques et sportives: 0718
- U. Lille-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Bioénergétique et activité physique et sportive: 1017
- U. Lille-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sport et management: 1018
- U. du Littoral: et 16e section, Didactique des sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0522
- U. du Littoral: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0523
- U. de Valenciennes: Analyse du mouvement et biomécanique : 0583
- U. Lyon-I: et 60e section, Biomécanique appliquée aux activités physiques et sportives: analyse et modélisation des gestes sportifs: 0724 S
- U. Lyon-I: Analyse de l'efficacité des organisations sportives et aide à la décision: 2077
- U. Montpellier-I: et 66e section, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences de la vie: 0787
- U. Montpellier-I: et 66e section, Sciences et techniques des activités physiques et sportives: sciences de la vie: 0980
- U. Montpellier-I: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: sciences humaines et sociales: 0985
- U. de Metz: Neuropsychologie: 0700
- U. Nancy-I: et 68e section, Analyse des données, management, physiopathologie liée à la pratique sportive: 1053
- U. Nancy-I: et 69e section, Psychologie générale, ontogenèse du mouvement: 1340
- U. Nancy-I: et 68e section, Epidémiologie, san-



- té, vieillissement, qualité de vie: 1367  
 U. du Mans: Psychosociologie: 0547  
 U. de Nantes: Management et activités physiques et sportives: 1803  
 U. de Nantes: Sciences humaines et activités physiques et sportives: 1808  
 U. de Nice: Sciences de l'homme et de la société: 0980 S  
 U. de Nice: Sciences de la vie: 1033  
 U. de Nice: Sciences de la vie: 1352  
 U. de Nice: Sciences de l'homme et de la société: 1354  
 U. de Toulon: 0425  
 U. d'Orléans: Sciences biologiques: 0568  
 U. d'Orléans: Sciences biologiques: 0675  
 U. d'Orléans: Education et motricité: 0896  
 U. d'Orléans: Management du sport: 0897  
 U. Paris-V: Muscle strié squelettique et exercice: 2012  
 U. de Poitiers: Psychologie et activités physiques et sportives, compétences en activités physiques et sportives: 1132  
 U. de Poitiers: Physiologie des activités physiques et sportives, compétences en activités physiques et sportives: 1462  
 U. de Poitiers: Neurosciences comportementales et activités physiques et sportives, compétences en activités physiques et sportives: 1468  
 U. de Reims: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 1006  
 U. de Reims: Orientation sociomanagement: 1259  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes: 0145  
 U. Rennes-II: Activités physiques et sportives, sciences humaines et sociales: 0718  
 U. Rennes-II: Activités physiques et sportives, sciences humaines et sociales: 0721  
 U. Rennes-II: Activités physiques et sportives, sciences de la vie: 0724  
 U. de La Réunion: Le Tampon, Directeur d'études 2000, institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion, sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0231  
 U. de La Réunion: Le Tampon, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences de la vie et activité physique et sportive: 0257  
 U. de La Réunion: Le Tampon: 0339  
 U. de Rouen: Sciences biologiques appliquées aux activités physiques et sportives: 1351  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg: Colmar et Strasbourg, Formation des professeurs des écoles: 0136  
 U. Strasbourg-II: Physiologie de l'exercice musculaire: aspects énergétiques, biochimiques et médicaux: 0485  
 U. Strasbourg-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0499  
 U. Strasbourg-II: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: 0508  
 U. Toulouse-III: et 19e section, Sociologie et ou histoire sociale du sport: 1615 S  
 U. Toulouse-III: Management et droit du sport: 1624 S  
 U. Toulouse-III: Biologie de l'exercice: 2143  
 U. Paris-X: Anatomie fonctionnelle et biomécanique: 0980  
 U. Paris-X: Activités physiques adaptées: 1380  
 U. Paris-X: Sciences sociales et compétences en activités physiques et sportives: 1383  
 U. Paris-X: Activités physiques adaptées: 1385  
 U. Paris-X: Management du sport et compétences en activités physiques et sportives: 1451  
 U. Paris-XI: Contrôle moteur et posture: 0275  
 U. Paris-XI: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: entraînement et performance: 1791  
 U. Paris-XI: Apprentissages moteurs ou sciences sociales, management: 1996 S  
 U. Paris-XI: Sciences et techniques des activités physiques et sportives: motivation et pratiques sportives: 2004  
 U. Paris-XI: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, biomécanique et contrôle moteur: 2006  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles: Formation initiale et continue des maîtres: 0422  
 U. d'Évry-Val d'Essonne: Sociologie et histoire des activités physiques et sportives: 0411

## Annexe B

---

DÉCLARATION DE CANDIDATURE À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT,  
OU AU RECRUTEMENT (1) SUR UN EMPLOI DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
(année 2000 - décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié)

---

adressée au chef d'établissement de :

Section CNU : Profil : Article :  
Emploi n° (2) : Journal officiel du :

Je soussigné(e) M. - Mme - Mlle (1)

Numen (3) : N° de qualification (recrutement) :

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse à laquelle seront acheminées toutes les correspondances (4)

Résidence, bâtiment :

N° et rue :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Télécopie :

Fonctions et établissement actuel :

Diplôme :

déclare faire acte de candidature sur l'emploi ci-dessus désigné :

Fait à le

Signature

---

(1) Entourer la mention utile.

(2) Porter le n° de l'emploi concerné. Dans le cas où plusieurs emplois portant le même intitulé (mêmes section et profil) sont publiés dans le même établissement, la demande est réputée concerner chacun de ces emplois, sauf en ce qui concerne les emplois affectés à des instituts ou à des écoles faisant partie de l'université pour lesquels il convient de faire acte de candidature séparément.

(3) Pour les personnels de l'éducation nationale.

(4) Aucune modification d'adresse ne pouvant être prise en compte, les candidats sont invités à s'assurer le cas échéant de la réexpédition de leur courrier.

# Annexe C

CANDIDATURE À UN EMPLOI DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
(année 2000 - décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié)

## CURRICULUM VITAE

Mutation (1) : - avec changement de discipline  
- sans changement de discipline :

Détachement (1)

Recrutement (1)  article 26-I-1°  article 26-I-2°

l'article 26-I-3°  article 61

Académie :

Établissement :

Section CNU :

Profil :

Emploi n°(2) :

Publié au Journal officiel du

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Situation de famille :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone :

Fonctions et établissement actuel :

Titres universitaires français (préciser pour la thèse : le titre, la date, le lieu de soutenance, le directeur de thèse et le jury) :

Diplômes - Qualifications - Titres :

Travaux - Ouvrages - Articles - Réalisations :

(Numéroter les documents devant figurer dans le dossier des rapporteurs)

Le candidat développera à la suite son curriculum vitae et précisera notamment ses activités en matière :

- d'enseignement ;
- de recherche ;
- d'administration et autres responsabilités collectives.

Fait à le

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Dans le cas où plusieurs emplois portant le même intitulé (mêmes section et profil) sont publiés dans le même établissement, la demande est réputée concerner chacun de ces emplois, sauf en ce qui concerne les emplois affectés à des instituts ou à des écoles faisant partie de l'université pour lesquels il convient de faire acte de candidature séparément.

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 2° DE L'ARTICLE 26-1 DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ (ANNÉE 2000)

**NOR : MENP0000521A**

**RLR : 711-1**

**A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000**

**MEN - DPE E4 - DES B7**

---

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod. ens. D. n° 95-490 du 27-4-1995; D. n° 93-1335 du 20-12-1993; A. du 15-12-1997*

---

**Article 1** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre du 2° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 2** - Les candidats doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficié d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

Les candidats doivent être titulaires, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'État, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur-ingénieur sont admis en équivalence du doctorat.

Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équiva-

lent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

Les candidats doivent en outre relever de l'une des catégories suivantes:

a) personnels enseignants titulaires de l'enseignement du second degré et personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers exerçant leurs fonctions en cette qualité dans un établissement d'enseignement supérieur depuis au moins trois ans au 1er janvier 2000;

b) pensionnaires des écoles françaises à l'étranger et anciens pensionnaires de ces écoles ayant terminé leur scolarité depuis moins de deux ans au 1er janvier 2000 et comptant, à cette même date, au moins trois ans d'ancienneté en qualité de pensionnaires;

c) lecteurs de langue étrangère et maîtres de langue étrangère visés à l'article 8 du décret n° 87-754 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement de lecteurs de



langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, répétiteurs de langue étrangère et maîtres de langue étrangère de l'Institut national des langues et civilisations orientales visés à l'article 9 du décret n° 87-755 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des répétiteurs de langue étrangère et des maîtres de langue étrangère de l'Institut national des langues et civilisations orientales, ainsi que vacataires à titre principal maintenus en fonctions par le décret n° 82-862 du 6 octobre 1982 relatif aux conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération des vacataires et des assistants non titulaires auxquels les établissements publics à caractère scientifique et culturel peuvent faire appel pour l'enseignement. Les bénéficiaires de ces dispositions doivent être en fonctions au 1er janvier 2000.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte

- 1°) une déclaration de candidature, annexe B (1);
- 2°) un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;
- 3°) une copie d'une pièce d'identité avec photographie;
- 4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur;
- 5°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés à l'article 2 du présent arrêté;
- 6°) toute pièce permettant d'établir qu'ils appartiennent à l'une des catégories définies à l'article 2 du présent arrêté et qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté requises;
- 7°) une attestation précisant:

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 ou en 1999 ou en 2000;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996

ou 1997;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1995;

8°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune, à l'exclusion de toute autre pièce:

- un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;

- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes, un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 14 avril 2000 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats qualifiés en 2000 par le Conseil national des universités, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les seuls candidats qualifiés en 2000.

**Article 6** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans

le curriculum vitae (annexe C).

**Article 7** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au **7 juin 2000** sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 8** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 28 juin 2000**, par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 9** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 21 juin au 28 juin 2000 inclus.

À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé classe selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 10** - À défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant:

- leur nom patronymique et leur prénom;
- le cas échéant, leur nom marital;
- leur date de naissance;
- leur adresse personnelle;
- le numéro de qualification;

- pour chaque emploi: l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 11** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 8 ci-dessus.

**Article 12** - Le directeur des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er mars 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,  
Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

*(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conférences ouverts au recrutement en application de l'article 26-I - 1° publié dans ce même Bulletin officiel pages 111 et 112.*

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE  
CONFÉRENCES VACANTS OU  
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE OFFERTS AU  
RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 2°  
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-  
431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

6° section : Sciences de gestion

U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais): Stratégie des entreprises: 1090

8<sup>e</sup> section : Langues et littératures anciennes

U. Paris-III: Langue et littérature latines: 0775

9<sup>e</sup> section : Langue et littérature françaises

U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau): 0668

U. Lyon-II: Littérature contemporaine, culture et expression: 0474

11<sup>e</sup> section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

U. Paris-X: Ville d'Avray, Anglais et civilisations de langue anglaise: 1309

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

U. de Nantes: Méthodologie, analyse de données : 1810

18<sup>e</sup> section : Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art

U. Lyon-II: et 71<sup>e</sup> section, Études cinématographiques, cinéma et mode: 0635

19<sup>e</sup> section : Sociologie, démographie

U. de Nantes: 1805

22<sup>e</sup> section : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

U. Nancy-II: Histoire contemporaine: 0118

U. de Poitiers: Musicologie: 0462

25<sup>e</sup> section : Mathématiques

U. de Saint-Etienne: 0623

26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

U. de Valenciennes: Analyse numérique, équations aux dérivées partielles: 0568

Institut universitaire de formation des maîtres

de Montpellier: Montpellier, Didactique des mathématiques : 0137

27<sup>e</sup> section : Informatique

U. Paris-II: 0204

32<sup>e</sup> section : Chimie organique, minérale, industrielle

U. d'Angers (institut universitaire de technologie d'Angers): 0305

33<sup>e</sup> section : Chimie des matériaux

École nationale supérieure d'arts et métiers: Lille, Modélisation, propriétés des matériaux: 0184

École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg: Corrosion, ingénierie des surfaces : 0047

60<sup>e</sup> section : Mécanique, génie mécanique, génie civil

École centrale de Nantes : école nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement : Comportement dynamique des matériaux et des structures : 1829

École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg: Génie civil, topographie: 0040

École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg: Génie mécanique, plasturgie: 0079

U. Toulouse-III : Mécanique, productique, acoustique : 1571

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A): Génie mécanique: 0599 S

74<sup>e</sup> section : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

U. Montpellier-I: Sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences humaines : 0896

U. de Nantes: Anthropologie et activités physiques et sportives: 1761

Institut universitaire de formation des maîtres de Reims: et 70<sup>e</sup> section: 0127

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 3° DE L'ARTICLE 26-1 DU DÉCRET N° 84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ (ANNÉE 2000)

**NOR : MENP0000522A**

**RLR : 711-1**

**A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000**

**MEN - DPE E4 - DES B7**

---

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod.; D. n° 93-1335 du 20-12-1993; A. du 15-12-1997*

---

**Article 1** - Les emplois de maîtres de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre du 3° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

**Article 2** - Les candidats doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficié d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé. Ils doivent en outre relever de l'une des catégories suivantes:

a) candidats comptant, au 1er janvier 2000, au moins quatre années d'activité professionnelle effective dans les sept ans qui précèdent; ne sont pas prises en compte les activités d'enseignant, les activités de chercheur dans des établissements publics à caractère scientifique et technologique ou les activités mentionnées à l'article 3 du décret du 29 octobre 1936 relatif au cumul de retraites, de rémunérations et de fonctions;

b) enseignants associés à temps plein en fonction au 1er janvier 2000, ou ayant cessé leurs fonctions depuis moins d'un an au 1er janvier 2000.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte:

1°) une déclaration de candidature, annexe B (1);

2°) un exemplaire du curriculum vitae (annexe C)(1), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;

3°) une copie d'une pièce d'identité avec photographie;

4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur;

5°) une attestation précisant:

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 ou en 1999 ou en 2000;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de



maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1995;

6°) toute pièce permettant d'établir qu'ils appartiennent à l'une des catégories définies à l'article 2 du présent arrêté et qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté requises;

7°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes avec un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités. Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 14 avril 2000 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats qualifiés en 2000 par le Conseil national des universités, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récapitulés des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les seuls candidats qualifiés en 2000.

**Article 6** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C).

**Article 7** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au **7 juin 2000** sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 8** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de

l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 28 juin 2000** par voie télématique, où à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 9** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 21 juin au 28 juin 2000 inclus.

À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé classe selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique. La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 10** - À défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant:

- leur nom patronymique et leur prénom;
- le cas échéant, leur nom marital;
- leur date de naissance;
- leur adresse personnelle;
- le numéro de qualification;
- pour chaque emploi: l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 11** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu

dans le délai prévu à l'article 8 ci-dessus.

**Article 12** - Le directeur des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er mars 2000

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

*(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conférences ouverts au recrutement en application de l'article 26-I - 1° publié dans ce même Bulletin officiel pages 111 et 112.*

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE  
CONFÉRENCES VACANTS OU  
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE OFFERTS AU  
RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 3°  
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-  
431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

### 1ÈRE CLASSE

5<sup>e</sup> section : Sciences économiques

U. Lille-I: 0048

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

U. Lille-I: 0388

U. de Nantes: Marketing: 1635

23<sup>e</sup> section : Géographie physique,  
humaine, économique et régionale

U. Grenoble-I: et 24<sup>e</sup> section, Processus de  
décision et aide à la décision en matière de gestion  
environnementale : 1133

31<sup>e</sup> section : Chimie théorique,  
physique, analytique

U. Nancy-I: Instrumentation, résonance magné-  
tique nucléaire, transfert technologique: 1082

61<sup>e</sup> section : Génie informatique,  
automatique et traitement du signal

U. de Toulon: Institut des sciences de l'ingé-  
nieur de Toulon et du Var, Télécommunica-  
tions, réseaux: 0407

63<sup>e</sup> section : Électronique, optronique  
et systèmes

U. de Chambéry: Télécommunications et ré-  
seaux en filières professionnalisantes: 0518

U. de Rouen (institut universitaire de technolo-  
gie de Rouen): Microélectronique et caractéri-  
sation : 1048

69<sup>e</sup> section : Neurosciences

U. Paris-VI: 1443 S

### 2ÈME CLASSE

1<sup>ère</sup> section : Droit privé et sciences cri-  
minelles

U. de La Rochelle (institut universitaire de  
technologie de La Rochelle) : Droit privé :  
0070

4<sup>e</sup> section : Science politique

U. Paris-VIII: Politique dans le monde arabo-  
musulman et relations internationales: 0455 S

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

U. Clermont-Ferrand-I: Gestion fiscale: 0506

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie  
clinique, psychologie sociale

U. de Nantes: Psychologie clinique et patholo-  
gique : 0465

63<sup>e</sup> section : Électronique, optronique  
et systèmes

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Villetaneuse) : Hautes fréquences:  
1118

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT AU TITRE DES ARTICLES 61 ET 63 DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ (ANNÉE 2000)

**NOR : MENP0000523A**

**RLR : 711-1**

**A. du 1-3-2000. JO du 10-3-2000**

**MEN - DPE E4 - DES B7**

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod.; D. n° 93-1335 du 20-12-1993 mod.; A. du 7-1-1985 pour l'applic. de l'art. 61 du D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod.; A. du 15-12-1997*

**Article 1** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre de l'article 61, deuxième alinéa, du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 2** - Ces concours sont réservés :

- aux assistants ayant la qualité de fonctionnaire ;
- aux chargés de cours et aux chargés d'enseignement en service à la date du 8 juin 1984.

**Article 3** - Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- doctorat d'État ;
- doctorat prévu à l'article 16 de la loi du 26 janvier 1984 ;
- doctorat de 3ème cycle ;
- titre équivalent figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 7 janvier 1985 susvisé.

**Article 4** - Les candidats doivent également justifier d'au moins quatre années d'ancienneté dans l'enseignement supérieur, au 1er octobre 2000.

**Article 5** - Outre les personnels mention-

nés à l'article 2, les enseignants titulaires relevant du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie servant en coopération dans un établissement d'enseignement supérieur au 1er octobre 1984 et justifiant au 1er octobre 2000 de quatre ans de fonctions en cette qualité peuvent se porter candidats sur ces emplois. Ils doivent en outre, justifier à la date de clôture de dépôt des candidatures de la possession du doctorat d'État, du doctorat prévu à l'article 16 de la loi du 26 janvier 1984, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur-ingénieur.

**Article 6** - Les candidats mentionnés aux articles 2 et 5 ci-dessus doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficier d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 7** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

- 1°) une déclaration de candidature, annexe B (1) ;
- 2°) un exemplaire du curriculum vitae

(annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;

3°) une copie d'une pièce d'identité avec photographie;

4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur;

5°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres et diplômes requis ou admis en équivalence;

6°) un document administratif justifiant l'appartenance à l'une des catégories de personnel visées aux articles 2 et 5 du présent arrêté;

7°) une ou des attestations d'ancienneté de service requis aux articles 4 et 5 du présent arrêté délivrée(s) par les établissements concernés;

8°) une attestation précisant:

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 ou en 1999 ou en 2000;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1995;

9°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune, à l'exclusion de toute autre pièce:

- un exemplaire du curriculum vitae, annexe C (1), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités;

- une copie du rapport de soutenance de thèse du diplôme produit, ou à défaut, une attestation du chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 8** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 14 avril 2000 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats qualifiés en 2000 par le Conseil national des universités l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 9** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les seuls candidats qualifiés en 2000.

**Article 10** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C)

**Article 11** - Les résultats des concours de recrutement de maître de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 7 juin 2000 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 12** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 28 juin 2000** par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 13** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 21 juin au 28 juin 2000 inclus.

À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'en-

gagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé classe selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 14** - À défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique;
- le cas échéant, leur nom marital;
- leur date de naissance;
- leur adresse personnelle;
- pour chaque emploi: l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours;
- le numéro d'identification qui leur a été communiqué à la suite de la reconnaissance de leur qualification.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 15** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 12 ci-dessus.

**Article 16** - Le directeur des personnels enseignants et les chefs d'établissements intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 1er mars 2000  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants  
Pierre-Yves DUWOYE

(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conférences ouverts au recrutement au titre de l'article 26-1 - 1° publié dans ce même Bulletin officiel pages 111 et 112.

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE  
CONFÉRENCES À PUBLIER AU TITRE  
DES ARTICLES 61 ET 63 DU DÉCRET  
84-431 DU 6 JUIN 1984

1° section : Droit privé et sciences  
criminelles

U. Clermont-Ferrand I : Droit privé : 0001  
U. du Mans : 0002  
U. de Poitiers : 0001  
U. de Brest : 0001

4° section : Science politique  
U. Paris I : 0002

5° section : Sciences économiques  
U. Aix-Marseille II : Macroéconomie, sciences  
économiques : 0001  
U. d'Angers : 0001  
U. Paris IX : 0005  
U. Paris IX : 0006  
U. Paris X : 0003  
U. Paris X : 0001

6° section : Sciences de gestion  
U. de Nice : 0001  
U. Paris IX : 0002  
U. Paris IX : 0004  
U. Paris IX : 0001  
U. de La Réunion, Informatique : 0001

9° section : Langue et littérature  
françaises  
U. Lille III : 0001

U. du Mans (IUT du Mans) : Techniques d'expression appliquées au monde de la gestion : 0001

11<sup>e</sup> section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

U. de Perpignan : Anglais, langue étrangère appliquée, didactique de l'anglais des affaires : 0001

U. Nancy II (IUT Nancy-Verdun) : 0001

U. Paris I : 0003

U. Paris X : 0002

13<sup>e</sup> section : Langues et littératures slaves

INALCO Paris : Russe : 0001

U. Toulouse II : Russe : 0002

14<sup>e</sup> section : Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

U. Toulouse II : Espagnol : 0001

15<sup>e</sup> section : Langues et littératures orientales

INALCO Paris : Grec moderne : 0002

INALCO Paris : Coréen : 0003

INALCO Paris : Tigrinya : 0004

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

U. de Caen : Psychologie du développement : 0003

18<sup>e</sup> section : Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art

U. Paris VIII : Théâtre : 0001

U. Paris VIII, 0003

26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

U. Paris I : 0001

27<sup>e</sup> section : Informatique

U. Paris IX : 0003

60<sup>e</sup> section : Mécanique, génie mécanique, génie civil

U. Orléans (IUT Bourges), Mécanique des milieux continus et des fluides, résistance des matériaux : 0001

61<sup>e</sup> section : Génie informatique, automatique et traitement du signal

U. Caen (IUT Caen) : 0001

62<sup>e</sup> section : Énergétique, génie des procédés

CNAM : Paris : 0001

65<sup>e</sup> section : Biologie cellulaire

U. Bordeaux II : Cellules humaines, sanguines et hématopoïétiques, finalité biomédicale : 0001

40<sup>e</sup> section : Sciences du médicament

U. de Caen : Botanique, biologie végétale : mycologie : 0002

U. Lille II : Éthique et santé publique : 0001

U. Limoges : Neurologie, endocrinologie : 0001

U. Montpellier I : Pharmacognosie : 0001

U. Montpellier I : Physiologie : 0002

71<sup>e</sup> section : Sciences de l'information et de la communication

U. Paris VIII : Banques d'images : 0002